

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

MISSION SANTÉ

PLAN MONTRÉALAIS DE LUTTE À UNE PANDÉMIE D'INFLUENZA

Québec 



Le Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé est une production de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3L9
514 286-6500
www.santemontreal.qc.ca

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2007

ISBN 978-2-89510-354-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-89510-355-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Ce document est disponible:
au centre de documentation de l'Agence: 514 286-5604
sur le site Internet de l'Agence: www.santemontreal.qc.ca

NOTE: Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est destiné à alléger le texte.



MISSION SANTÉ

PLAN MONTRÉLAIS DE LUTTE À UNE PANDÉMIE D'INFLUENZA

MARS 2007

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

Mot du président directeur général



Depuis plusieurs mois, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) se préparent à intervenir en cas de pandémie d'influenza selon les paramètres définis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). C'est le cas également à Montréal, comme en témoigne le « Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé » présenté dans ce document.

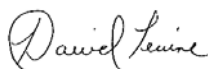
Les prévisions indiquent que, sur l'île de Montréal, près de 730 000 personnes pourraient être touchées à divers degrés par une pandémie d'influenza. Dans un tel contexte, il devient essentiel d'assurer une mobilisation soutenue et bien coordonnée de l'ensemble des ressources du réseau de la santé et des services sociaux. La disponibilité de ces services repose en grande partie sur la présence au travail d'équipes formées, préparées, protégées et soutenues.

Pour sa part, la population devra être informée, au bon moment, de la situation régionale, des points de services aménagés pour l'accueillir ainsi que des moyens de protection lui permettant de mieux se prémunir contre le virus pandémique. Notre plus grand enjeu sera alors la prise en charge des personnes atteintes, dans un contexte où nos équipes régulières pourraient être, elles aussi, touchées par la maladie.

C'est afin de répondre à ce défi colossal que le comité directeur de l'Agence, les établissements du réseau montréalais, le Département régional de médecine générale (DRMG) et plusieurs cliniques médicales ont été interpellés afin de produire un plan qui permettra de faire face à cette situation. Les travaux ont été intenses et exigeants et je souhaite remercier tous ceux et celles qui y ont contribué.

Le travail se poursuivra avec les établissements du réseau montréalais et l'ensemble des partenaires, notamment l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et Services Québec, qui ont à assumer un rôle de coordination de premier plan en matière de lutte à une pandémie. Régulièrement, nous informerons la population des travaux menés afin que le réseau montréalais soit prêt à toute éventualité, selon le degré de sévérité de la pandémie appréhendée.

Le président directeur général,



David Levine

COMITÉ DIRECTEUR ET PRINCIPAUX COLLABORATEURS DE L'AGENCE	
Direction	David Levine
Gestion	Louise Massicotte
Coordination	Ghyslaine Senécal
Logistique	Normand Lauzon
Volet « Santé publique »	Responsable : Richard Lessard*, M.D. Lucie-Andrée Roy, M.D. Michèle Bier, M.D.
Volet « Santé physique »	Responsable : Rolande Daignault Michel Marcil, M.D. Sylvie Beaudoin, Corporation Urgences-Santé Stéphanie Larose Jean Bousquet, M.D.
Volet « Psychosocial »	Lucie Labarre
Volet « Maintien du fonctionnement du réseau » – ressources humaines – ressources matérielles – ressources informationnelles	Responsable : Christiane Rouleau Roxanne Coulombe Responsable : Hai Pham-Huy Responsable : Diamantino De Sousa
Volet « Communication »	Responsable : Anne-Marie Tardif Guyline Chabot Jacques Cossette-Trudel
Soutien technique à la coordination	Catherine Chagnon
* M. Lessard a été temporairement remplacé en cours d'année par le docteur John Carsley qui agissait comme directeur de la santé publique par intérim.	

La production du plan a aussi nécessité la contribution active de plusieurs équipes, à l'Agence et dans les établissements du réseau montréalais.

Comment lire ce document?

Ce plan contient l'ensemble de l'information utile pour connaître le niveau de préparation du réseau montréalais de la santé et des services sociaux à une éventuelle pandémie d'influenza. Plus particulièrement:

- au chapitre 2, les objectifs stratégiques poursuivis dans chacun des volets sont résumés;
- aux chapitres 3, 4 et 5, les objectifs opérationnels ainsi que les actions et activités pour chacun des cinq volets sont présentés selon les trois moments d'action: préparation, intervention, rétablissement;
- en **annexe**, des cartes permettent de situer les établissements, cliniques et autres installations par territoire de CSSS de l'île de Montréal.

Comment interpréter les tableaux?

« Actions et activités »

Il s'agit d'actions et d'activités d'ordre général (en caractères gras) suivies dans certains cas d'actions et d'activités spécifiques (caractères réguliers).

« Établissements concernés »

Cette appellation désigne les établissements qui prennent l'initiative dans l'accomplissement de l'action ou de l'activité en question. La nature et le niveau des responsabilités de chacun ne sont pas précisés.

« Autres »

Cette appellation désigne les cliniques médicales (CM) ainsi que l'ensemble des établissements du réseau sociosanitaire montréalais autres que les CSSS, à savoir: les centres hospitaliers (CH) non intégrés à un CSSS, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les centres de réadaptation (CR), les centres jeunesse (CJ), la Corporation Urgences-Santé (US), Info-Santé et Info-Social (IS) ainsi que les établissements à vocation régionale (EVR).

Les gestionnaires et les intervenants sont invités à s'adresser au comité de gestion de la pandémie de leur établissement pour obtenir des précisions concernant les différentes mesures présentées dans ce plan. Pour leur part, les omnipraticiens peuvent communiquer avec le Département régional de médecine générale (DRMG).

Acronymes

CH	Centre hospitalier
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée (désigne également les centres d'hébergement)
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DRMG	Département régional de médecine générale
DSP	Direction de santé publique
EVR	Établissement à vocation régionale
GMF	Groupe de médecine de famille
I-S	Info-Santé/ Info-Social
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMSC	Organisation municipale de sécurité civile
ORSC	Organisation régionale de sécurité civile
OSCQ	Organisation de sécurité civile du Québec
RLS	Réseau local de services
RTSS	Réseau de télécommunications sociosanitaire
SNT	Site non traditionnel
U-S	Urgences-Santé

Table des matières

Avant-propos

Qu'est-ce qu'une pandémie d'influenza?	2
Trois moments d'action	3
Cinq axes stratégiques	3
Une structure de coordination et 24 stratégies	3

Chapitre 1

La structure de coordination	4
--	---

Chapitre 2

Les stratégies

Protéger la santé de la population:	
Volet « Santé publique »	7
Soigner les personnes:	
Volet « Santé physique »	8
Assurer le bien-être des personnes:	
Volet « Psychosocial »	10
Assurer l'accès aux soins et aux services:	
Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »	11
Sensibiliser, informer et mobiliser la population:	
Volet « Communication »	12

Chapitre 3

Les objectifs et les actions en **préparation**

Coordination	15
Volet « Santé publique »	17
Volet « Santé physique »	20
Volet « Psychosocial »	23
Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »	25
Volet « Communication »	28

Chapitre 4

Les objectifs et les actions en **intervention**

Coordination	31
Volet « Santé publique »	32
Volet « Santé physique »	34
Volet « Psychosocial »	37
Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »	39
Volet « Communication »	41

Chapitre 5

Les objectifs et les actions en **rétablissement**

Coordination	43
Volet « Santé publique »	44
Volet « Santé physique »	45
Volet « Psychosocial »	46
Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »	48
Volet « Communication »	50
Pour obtenir plus d'information...	51

Annexes

Cartes du réseau sociosanitaire montréalais	53
--	----

Avant-propos

Qu'est-ce qu'une pandémie d'influenza?

L'influenza...

- Chez les humains, l'influenza est une infection causée par un virus se manifestant, entre autres, par des courbatures, de la toux et de la fièvre;
- les personnes âgées, les personnes souffrant d'une maladie chronique et les enfants en bas âge sont les groupes qui risquent le plus d'être atteints;
- à Montréal, le virus de l'influenza saisonnière est responsable, en moyenne, de plus de 600 décès prématurés par année;
- diverses actions (vaccination ciblée, promotion du lavage des mains et de l'hygiène respiratoire) sont menées chaque année afin de prévenir la propagation de l'influenza saisonnière et de contrer les effets du virus.

L'influenza pandémique...

Une pandémie est une maladie infectieuse répandue à l'échelle continentale ou planétaire provoquée par un virus – en l'occurrence une nouvelle forme d'influenza – contre lequel la population a peu ou pas de protection.

Compte tenu du caractère cyclique des pandémies et de la multiplication des cas de grippe de type aviaire observée dans certains pays au cours des dernières années, les autorités sanitaires estiment à l'heure actuelle qu'une pandémie d'influenza demeure très probable.

La grippe aviaire est une infection virale qui se transmet parmi les oiseaux migrateurs et les volailles. Le virus actuel de la grippe aviaire peut être transmis aux personnes mises en contact avec les animaux qui en sont porteurs, mais à ce jour, il n'a pas développé la faculté de se transmettre entre humains.

Lorsqu'il apparaîtra, le virus à l'origine d'une pandémie d'influenza aura subi des mutations très significatives et présentera des signes distinctifs:

- il infectera les humains;
- il se transmettra plus ou moins facilement d'une personne à l'autre;
- il entraînera un grand nombre de malades ainsi qu'un taux élevé d'hospitalisation et de décès.

Dans le contexte montréalais...

Le réseau sociosanitaire montréalais est responsable de la santé de près de deux millions de personnes. De plus, des milliers d'autres personnes provenant des régions périphériques reçoivent des soins de santé dans les établissements situés sur l'île de Montréal.

Comme dans les autres grands centres urbains, la concentration de la population et les nombreuses occasions de rassemblement – transports en commun, événements sportifs ou culturels, centres commerciaux, etc. – y sont des facteurs qui augmentent le risque de transmission d'un virus. La présence de problématiques urbaines telles que l'itinérance, la pauvreté et l'isolement social, ainsi que la prévalence de certains problèmes chroniques de santé comptent également parmi les éléments à prendre en compte en situation de pandémie.

Le scénario retenu par le MSSS établit un taux d'infection pouvant atteindre **35 %** de la population. À Montréal, ce sont donc près de **730 000** personnes qui pourraient être infectées au cours des huit premières semaines d'une pandémie, ce qui pourrait entraîner plus de **9 000** hospitalisations et des milliers de décès lors de la première vague.

La complexité et l'ampleur du réseau montréalais posent un défi de taille dans la lutte à une pandémie. Avec plus de 90 000 employés, 2 200 médecins omnipraticiens et 3 300 médecins spécialistes, le réseau compte une main-d'œuvre importante qu'il faut informer et mobiliser afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la population en situation de pandémie. Pour y arriver, l'Agence de Montréal a déjà sollicité et mis à contribution 85 établissements du réseau sociosanitaire montréalais, 400 cliniques médicales – dont 13 cliniques-réseau et 12 GMF – ainsi que ses nombreux partenaires.

Trois moments d'action

Le plan montréalais est structuré selon les trois moments d'action identifiés par l'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCC) lorsque survient un sinistre. (*).

La préparation...

... correspond à la période précédant la déclaration de pandémie; y sont réalisées les actions et les activités destinées à prévenir une pandémie.

L'intervention...

... correspond à la période pendant laquelle une pandémie devient réalité; cette étape sera enclenchée en fonction de la gravité de la situation et variera selon les objectifs poursuivis dans chaque volet du plan.

Le rétablissement...

... correspond à la période de retour à la normale suivant une pandémie; les activités de rétablissement tiennent compte à la fois des séquelles laissées par une pandémie ainsi que de la venue possible d'une deuxième vague pandémique.

Cinq axes stratégiques

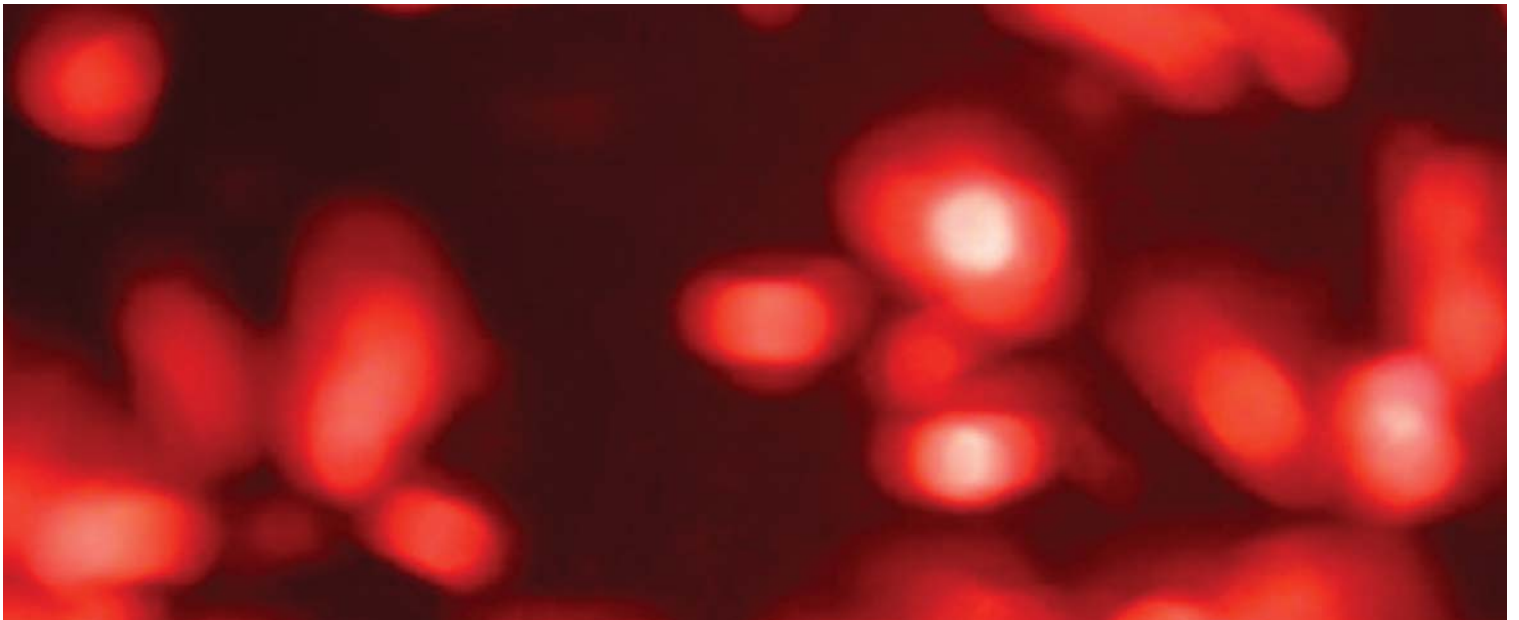
Le réseau québécois de la santé et des services sociaux a pour mission de préserver la vie, la santé et le bien-être des personnes. Dans un contexte de pandémie, cette mission se traduit en cinq axes stratégiques opérationnalisés en autant de volets.

AXES STRATÉGIQUES	VOLETS
Protéger la santé de la population	Santé publique
Soigner les personnes	Santé physique
Assurer le bien-être des personnes	Psychosocial
Assurer l'accès aux soins et aux services	Maintien du fonctionnement du réseau
Sensibiliser, informer et mobiliser la population	Communication

Une structure de coordination et 24 stratégies

Une structure de coordination permet d'intégrer et d'assurer la cohérence des actions prévues à chacun des volets du plan. On trouvera à la suite une description sommaire de la structure de coordination de même qu'un résumé des 24 stratégies qui sont ou seront mises en œuvre par le réseau sociosanitaire montréalais dans son effort de lutte à une pandémie d'influenza.

* Cette classification est en lien avec les six phases de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Chapitre I

La structure de coordination

En complément au « Plan national de sécurité civile », le « Plan gouvernemental de lutte à une pandémie d'influenza », préparé en concertation avec les ministères et organismes de l'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCCQ) les plus directement concernés, constitue la réponse du gouvernement québécois devant le risque de pandémie.

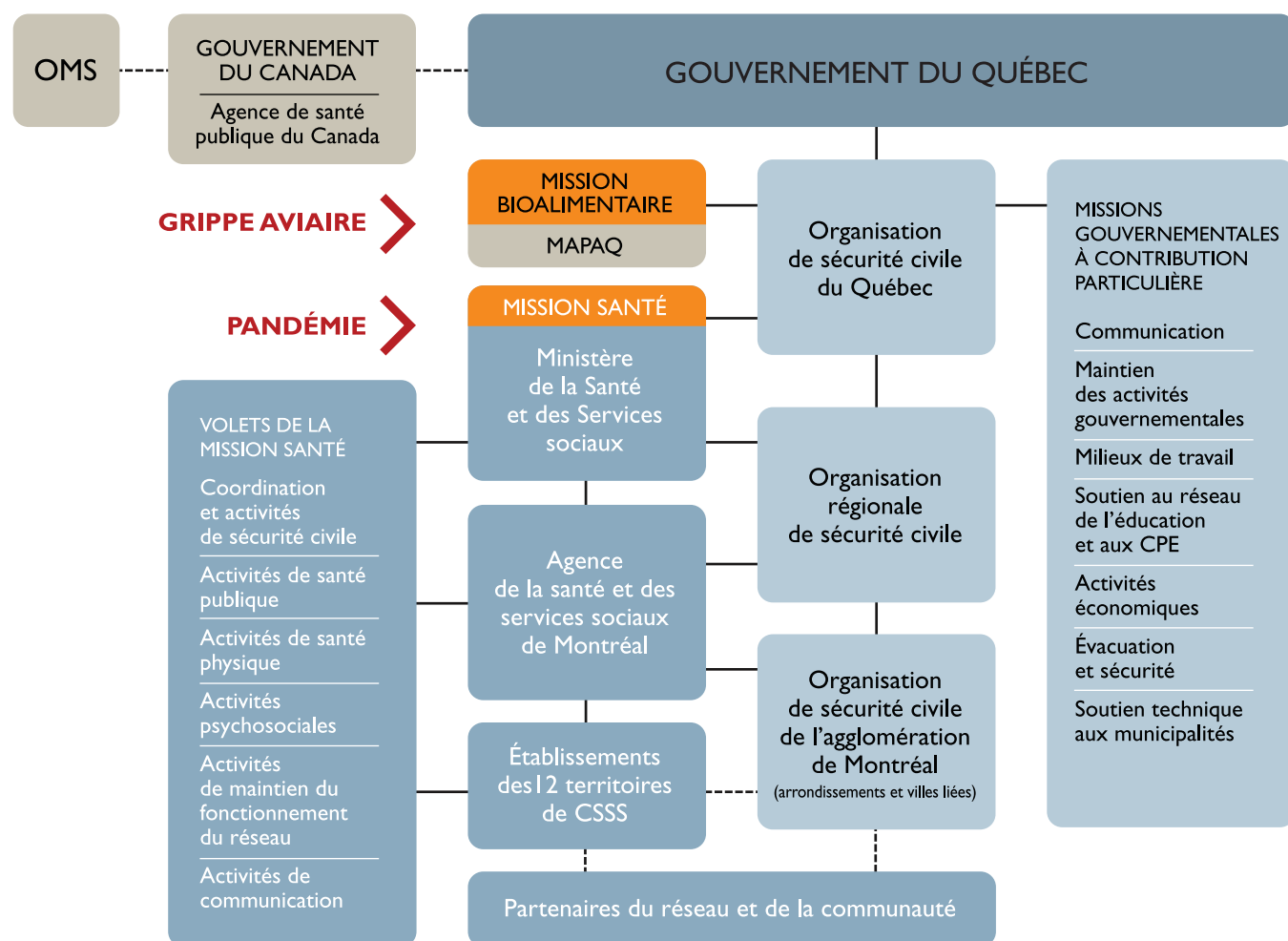
À l'instar des plans des différentes missions gouvernementales, la structure de coordination du plan – mission santé prévoit une structure de commandement du haut vers le bas, dans laquelle les plans locaux découlent du plan régional, lequel découle à son tour du plan ministériel.

Dans cette optique, l'Agence de Montréal s'est dotée d'un « comité directeur pour le plan de pandémie » et un « comité de gestion de la pandémie » a été créé dans chaque établissement du réseau. Ces comités ont pour mandat de coordonner la planification et la mise en œuvre de leur plan respectif, selon chaque volet de la mission santé.

Des mécanismes de coordination permettent d'assurer des liens étroits avec l'ensemble des partenaires du réseau et de la communauté.

Structure de coordination

Pandémie d'influenza





Chapitre 2

Les stratégies

Protéger la santé de la population :

Volet « Santé publique »

Soigner les personnes :

Volet « Santé physique »

Assurer le bien-être des personnes :

Volet « Psychosocial »

Assurer l'accès aux soins et aux services :

Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »

Sensibiliser, informer et mobiliser la population :

Volet « Communication »

Stratégies

SANTÉ PUBLIQUE

Protéger la santé de la population

Face à une pandémie d'influenza, le réseau a pour obligation de protéger la population montréalaise. Cela implique de retarder l'émergence d'une telle pandémie sur le territoire, et lorsqu'elle surviendra, d'en minimiser l'impact.

I Assurer une vigie et une surveillance épidémiologique

La surveillance est un processus continu et systématique de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur le virus et l'épidémie d'influenza qui permet de guider les actions et d'en évaluer l'impact. Dans la région de Montréal, comme dans tout le Québec, un système de surveillance a été développé afin de suivre l'activité grippale. Le plan prévoit que la surveillance sera modulée en fonction de l'évolution de l'épidémie et du niveau de menace pandémique.

2 Déployer les mesures de prévention et de contrôle des infections

En réduisant le risque de transmission de l'influenza, on peut ralentir l'apparition et le développement d'une pandémie. Dans cette optique, la promotion des mesures de prévention au sein de la population et auprès du personnel du réseau et des cliniques médicales constitue une activité essentielle à chacune des phases d'une pandémie.

2.1 Promouvoir des mesures préventives d'hygiène et de protection

Outre les mesures de prévention et de contrôle des infections déjà en place, la promotion de l'hygiène respiratoire dans les salles d'attente et l'incitation au lavage des mains en milieu de soins constituent les éléments de base de toute stratégie de prévention. En période pandémique, des mesures de prévention additionnelles seront prises en fonction des modes de transmission du virus qui auront été identifiés à la suite de l'analyse de la souche pandémique.

2.2 Élaborer les stratégies de vaccination et voir à leur mise en œuvre

La vaccination demeure le moyen le plus efficace de réduire la morbidité et la mortalité associées à l'influenza. Cependant, elle ne permettra pas d'éviter une pandémie puisque le vaccin contre la souche pandémique ne sera disponible que plusieurs semaines, voire quelques mois après le début de la pandémie.

En phase de préparation, la stratégie de vaccination consiste à encourager la population vulnérable et le personnel de soins à se faire vacciner contre l'influenza saisonnière et le pneumocoque.

En période de pandémie, dès que le vaccin contre l'influenza pandémique sera disponible, les efforts de vaccination seront dirigés par ordre de priorité vers : le personnel de la santé et des services sociaux, en commençant par les équipes affectées aux soins des patients atteints d'influenza et par les personnes assumant des responsabilités liées à la maîtrise de la pandémie ; les personnes assurant les services essentiels dans la société ; les personnes risquant de présenter des complications graves : les personnes âgées de 65 ans ou plus, les enfants de 6 mois à 2 ans ainsi que les femmes enceintes et les personnes atteintes d'une maladie chronique ; les adultes en bonne santé ; les enfants de 2 à 18 ans.

3 Mettre en place des mesures de santé publique appropriées

L'auto-isollement, la quarantaine ou l'interdiction de rassemblements publics comptent parmi les autres mesures destinées à freiner l'apparition et la propagation d'une pandémie. Selon la gravité de la situation, ces mesures seront déployées dans de larges groupes ou à l'ensemble de la population.

Stratégies

SANTÉ PHYSIQUE

Soigner les personnes

En contexte de pandémie, le réseau sociosanitaire sera confronté à une augmentation importante des demandes de soins de 1^{re} ligne. Cette situation accroîtra la difficulté du réseau à répondre aux besoins de la population. Le plan montréalais prévoit donc l'adaptation continue de l'organisation des services et des modes de dispensation des soins et ce, dans l'ensemble du réseau.

4 Promouvoir l'autosoins

Compte tenu de l'engorgement prévisible des services de 1^{re} ligne en situation de pandémie, la population sera encouragée, autant que possible, à demeurer chez elle et à suivre les consignes du « Guide autosoins » produit par le MSSS. Ce guide sera distribué lorsqu'une situation pandémique sera imminente.

5 Adapter les services offerts à domicile

Dans le but de réduire l'achalandage dans les services de 1^{re} ligne, l'Agence et les CSSS ont préparé un plan spécifique de services de maintien à domicile répondant aux besoins des personnes atteintes de l'influenza et déjà prises en charge par les CSSS. De plus, les services réguliers de maintien à domicile seront revus en fonction des besoins essentiels.

6 Assurer un accès rapide à Info-Santé/Info-Social

Les services d'Info-Santé/Info-Social se sont préparés à faire face à une augmentation substantielle des appels téléphoniques afin de répondre adéquatement aux préoccupations et aux besoins d'information de la population.

7 Répondre à la demande de services préhospitaliers d'urgence

La Corporation d'Urgences-Santé a identifié les mesures qui lui permettront de répondre à la demande accrue de transport provenant du 9-1-1 ou des services de transports interétablissements. Des modes de transport alternatif ont aussi été prévus dans le but de répondre aux besoins de transport interétablissements normalement assumés par Urgences-Santé.

8 Adapter l'offre de service de santé dans la région

Les 12 CSSS, les tables locales du DRMG, les hôpitaux et des cliniques médicales ont été mis à contribution afin de planifier l'organisation des services médicaux de 1^{re} ligne en vue de faire face au nombre important de demandes de consultation appréhendé en cas de pandémie. Les cabinets médicaux sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'organisation proposée, tant comme lieu de consultation sans rendez-vous que comme sites non traditionnels (SNT) de soins ambulatoires (voir stratégie n° 10).

En matière de services hospitaliers, le plan montréalais prévoit une offre de service suffisante pour répondre aux besoins d'hospitalisation des personnes atteintes d'influenza ainsi que le maintien de l'accès aux services essentiels spécialisés et ultra-spécialisés.

9 Distribuer et administrer les antiviraux

En début d'éclosion et dans la mesure du possible, des antiviraux seront distribués à toute personne ayant été diagnostiquée comme atteinte de la grippe. S'il advenait que les antiviraux se fassent rares, certains groupes seront ciblés pour recevoir des antiviraux dans les premières 48 heures suivant le début des symptômes.

Pendant toute la crise pandémique, la distribution des antiviraux sera assurée de façon efficace et sécuritaire, en conformité avec les règles édictées par les autorités.

10 Déployer des sites non traditionnels (SNT)

Au besoin, l'Agence et les CSSS mettront sur pied des sites non traditionnels (SNT) afin de réduire l'achalandage dans les cliniques médicales et les salles d'urgence. Deux types de SNT sont prévus.

Les «**SNT ambulatoires**» : outre les cliniques médicales ciblées, d'autres sites pourront être désignés dans des établissements du réseau ou hors réseau afin de répondre à l'ensemble des besoins de la population en matière d'évaluation et de traitement.

Les «**SNT-soins et admissions**» : les SNT de ce type seront ouverts dans certains hôpitaux ou sur tout autre site jugé approprié afin de répondre aux besoins des personnes qui ne peuvent rester à domicile en raison de leur état de santé ou de leur environnement physique ou social.

11 Répondre aux besoins résultant d'un grand nombre de décès

Une pandémie d'influenza entraînera une augmentation significative des décès sur une période relativement courte. Diverses mesures ont donc été prévues dans les établissements et à l'échelle régionale afin de disposer rapidement et adéquatement des dépouilles.

Stratégies

PSYCHOSOCIAL

Assurer le bien-être des personnes

Parce qu'inhabituelle, massive et particulièrement morbide, une pandémie d'influenza affectera les personnes de tous les âges et de tous les milieux. Les impacts psychosociaux seront aussi de tout ordre – individuel, familial et social – et toucheront tous les domaines d'activité de la société. Ils se feront sentir non seulement chez les malades, mais aussi chez leurs proches et dans l'ensemble de la population. Dans ce contexte, le plan montréalais prévoit différentes mesures visant à :

- préparer la population à affronter une pandémie ;
- soutenir la population pendant la pandémie ;
- faciliter le retour à la vie normale après la pandémie.

12 Coordonner l'ensemble des services à caractère psychosocial

En préparation, un inventaire des ressources psychosociales institutionnelles et communautaires a été réalisé dans la région montréalaise et dans chaque territoire de CSSS. Parallèlement, une structure de coordination a été créée aux niveaux régional et local qui permettra aux groupes et aux établissements concernés de répondre aux besoins psychosociaux découlant d'une pandémie.

13 Repérer les clientèles vulnérables

Afin d'aider la population à affronter les impacts d'une pandémie aux plans psychologique et social, il est nécessaire de dépister les personnes et les groupes à risque. Le réseau montréalais utilisera les outils développés par le MSSS à cette fin.

14 Offrir des services psychosociaux adaptés

Miser sur l'autonomie des personnes et sur la capacité d'initiative, d'entraide et de solidarité des milieux de vie peut atténuer les impacts d'une pandémie. Le plan prévoit qu'à chacune des phases de la pandémie, l'offre de services psychosociaux sera revue et adaptée en fonction de la capacité observée des personnes et des groupes à se prendre en charge individuellement et collectivement.

15 Conseiller les partenaires et aider la population

Des conseils et de l'information pratique d'ordre psychosocial seront diffusés aux partenaires et aux organismes communautaires pour aider à mobiliser et à rassurer la population en période de crise pandémique.

Au moment opportun, des fiches d'autoévaluation et d'auto-intervention seront distribuées pour aider la population à faire face aux impacts psychosociaux de la pandémie.

Stratégies

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Assurer l'accès aux soins et aux services

Une pandémie d'influenza affectera le personnel du réseau sociosanitaire au même titre que l'ensemble de la population. Au pire de la crise, le réseau pourrait se voir privé de près du tiers de son personnel. Ajouté à l'explosion anticipée des demandes de soins et services, ce niveau élevé d'absentéisme appréhendé exige que des mesures énergiques soient prévues pour maintenir la capacité d'intervention du réseau et l'accès aux soins et services.

16 Informer, former et mobiliser le personnel

La mobilisation du personnel et des médecins constitue un élément clé dans toute stratégie efficace de lutte à une pandémie. Le plan montréalais mise donc sur la concertation des actions des responsables des ressources humaines et des responsables des communications.

Les actions proposées visent à ce que le personnel du réseau de même que les personnes qui pourraient être appelées à les remplacer (personnel alternatif) disposent de toute information leur permettant de comprendre les défis qui se poseront à eux en situation de pandémie et d'apporter la contribution attendue de leur part.

17 Gérer les mouvements de main-d'œuvre

Les services de 1^{re}, 2^e et 3^e lignes ont été revus et priorisés en fonction des impacts appréhendés d'une pandémie sur la capacité du réseau de répondre aux besoins de la population. Dans tous les établissements, un plan de gestion de la main-d'œuvre a par la suite été préparé dans le but d'optimiser la contribution du personnel en contexte de crise pandémique.

18 Mobiliser les collaborateurs dans la communauté

La collaboration des organismes et des ressources communautaires constitue un apport essentiel à la lutte à une pandémie. Sur l'île de Montréal, on en retrouve plusieurs centaines qui, par leur expertise et leur

position dans la communauté, peuvent accroître la mobilisation sociale et la solidarité. Le plan montréalais prévoit diverses modalités de collaboration entre le réseau sociosanitaire et ces organismes.

19 Maintenir et développer les compétences professionnelles

L'Agence a la responsabilité de diffuser le programme de formation du MSSS sur la pandémie d'influenza et d'en coordonner l'application dans le réseau montréalais. Ce programme vise à transmettre les connaissances permettant aux travailleurs du réseau et au personnel alternatif de comprendre le fondement des mesures de prévention et de protection et de souscrire aux actions qui seront posées par les établissements.

20 Assurer l'approvisionnement en médicaments, vaccins, fournitures et équipements sanitaires

Il revient au MSSS de coordonner l'approvisionnement, l'entreposage et la distribution des médicaments, fournitures et équipements nécessaires en contexte de pandémie. Toutefois, le plan ministériel précise qu'il revient à l'Agence et à chaque établissement de planifier et de constituer les réserves de produits critiques et essentiels afin de couvrir les besoins pendant sept jours. Le plan montréalais prévoit donc l'ensemble des activités liées à l'approvisionnement et à la gestion sécuritaire des produits.

21 Déployer des ressources informationnelles fiables

L'Agence et les établissements du réseau ont pris les mesures nécessaires pour garantir le bon fonctionnement des ressources informationnelles et l'accès continu et sécuritaire au réseau informatique en cas de pandémie. Une quarantaine d'applications informatiques ont ainsi été jugées essentielles et des ententes ont été prises avec les fournisseurs pour en assurer la disponibilité et le bon fonctionnement.

Stratégies

COMMUNICATION

Sensibiliser, informer et mobiliser la population

Le plan montréalais repose sur la conviction que les citoyens ont la volonté et la capacité de se prendre en charge et de contribuer aux mesures de lutte à une pandémie. Dans cette optique, les stratégies de communication visent à sensibiliser, informer et mobiliser la population avant, pendant et après une pandémie.

Le plan montréalais prévoit aussi des modes de fonctionnement et des outils pour que les messages communiqués aux médias soient constants, validés et cohérents. Des mécanismes de coordination sont donc mis en place entre le MSSS, l'Agence, les établissements et les partenaires de la Sécurité civile.

22 Bien informer la population

En situation de pandémie, de nombreuses questions surgiront sur la situation épidémiologique et sur les façons de se protéger. Chacun voudra aussi savoir quoi faire et où aller pour recevoir des soins et des services de santé.

En collaboration avec Services Québec et l'Organisation de la sécurité civile (OSC), l'Agence a prévu des actions de communication adaptées aux différentes phases de la pandémie et aux questions les plus susceptibles d'être soulevées à chaque moment. Chaque établissement a également prévu comment communiquer rapidement avec ses clientèles et les proches de celles-ci.

23 Communiquer efficacement avec les médias

C'est sur l'Île de Montréal que se trouvent la plupart des grands médias nationaux ainsi que la majorité des médias destinés aux communautés ethniques et linguistiques. Cette réalité exige du réseau une excellente préparation et une coordination sans faille dans ses différentes activités de communication.

À ce chapitre, le plan prévoit :

- la formation de porte-parole régionaux et locaux ;
- la mise sur pied de mécanismes régionaux et locaux de validation des messages ;
- la préparation de contenus de communication adaptés aux différents volets du plan ;
- le monitoring de l'activité médiatique liée à la pandémie.

24 Créer des mécanismes de coordination de la communication

Dans un contexte de communication caractérisé par la multitude et l'omniprésence des sources d'information, des mécanismes doivent être prévus afin d'assurer la pertinence et la validité de l'information diffusée.

En période de pandémie, les communications gouvernementales seront concentrées vers Services Québec et les autorités de l'Organisation de la sécurité civile (OSC). La coordination des communications du réseau montréalais sera assurée à l'échelle régionale par le Comité directeur de l'Agence et au niveau local par les comités de gestion de la pandémie des établissements. Cette structure assurera des communications efficaces entre les établissements et les partenaires du réseau ainsi qu'avec la population.

Note : Les communications avec le personnel sont aussi une préoccupation importante dans le réseau montréalais. À ce chapitre, le lecteur est invité à consulter la stratégie no 16 (« Informer, former et mobiliser le personnel »).



Chapitre 3

Les objectifs et les actions en **préparation**

Coordination

Volet « Santé publique »

Volet « Santé physique »

Volet « Psychosocial »

Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »

Volet « Communication »

Préparation

COORDINATION

Objectifs opérationnels

- Compléter le plan régional et les plans locaux de lutte à une pandémie selon les exigences du plan ministériel.
- Établir des mécanismes de coordination avec les partenaires du réseau.
- Définir les modes de fonctionnement avec la Sécurité civile et les partenaires municipaux.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DU RÉSEAU			
Élaborer et tenir à jour un plan régional et un plan local de lutte à une pandémie	•	•	•
Sensibiliser les instances médicales régionales à la préparation du plan régional	•		
S'assurer que les gestionnaires des établissements tiennent compte de leurs clientèles, de leurs partenaires et des ressources communautaires de leur territoire	•		
Convenir d'ententes de concertation avec les établissements à vocation régionale		•	EVR
Organiser un programme de simulation	•	•	•
Aviser les établissements et les partenaires régionaux de tout changement de phase par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	•		
Aviser les directeurs généraux, les coordonnateurs de sécurité civile des établissements et Urgences-Santé de chaque changement de phase par l'OMS	•		

Préparation

COORDINATION

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
PARTENAIRES DU RÉSEAU			
Sensibiliser Urgences-Santé à l'importance de se doter d'un plan d'action contre une pandémie d'influenza	•		
Sensibiliser les organismes communautaires et les partenaires locaux à l'importance de se préparer à faire face à une situation de pandémie	•	•	
PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE			
Sensibiliser les membres de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) à l'importance de se préparer à faire face à une pandémie d'influenza	•		
Convenir du soutien mutuel ASSS/ORSC/OMSC et offrir le soutien de l'Agence en matière de santé et de services sociaux	•		
Aviser l'ORSC et l'OMSC de chaque déclaration de changement de phase	•		
Sensibiliser les responsables d'arrondissements et villes liées à l'importance de se préparer à faire face à une pandémie	•	•	
Convenir du soutien mutuel CSSS/arrondissements et villes liées	•	•	

Préparation

SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs opérationnels

- Détecter les conditions pouvant mener à une pandémie.
- Renforcer les pratiques préventives de base, l'étiquette respiratoire et le lavage des mains.
- Augmenter le taux de vaccination antigrippale saisonnière dans les groupes à risque.
- Ralentir la propagation des cas isolés.
- Gérer les premiers cas d'influenza pandémique et prévoir des mesures de santé publique concernant les voyageurs.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
SURVEILLANCE			
Adapter les activités de surveillance Identifier les activités essentielles de surveillance et les faire connaître aux établissements (CSSS), aux médecins et aux laboratoires	•		
Désigner des responsables du système de surveillance au niveau régional et au niveau local	•	•	•
Développer, doter en personnel et mettre en place le système de surveillance	•	•	•
Déterminer les mécanismes de traitement des données recueillies	•		
Établir les mécanismes de liaison avec les partenaires régionaux et locaux	•	•	•
Diffuser les données de surveillance – auprès des responsables locaux, auprès des partenaires et des professionnels de la santé hors réseau et auprès du grand public – auprès des professionnels du réseau, des cliniques médicales, des laboratoires et des partenaires communautaires	• •	•	
Adapter le système de surveillance en fonction de l'évolution de la pandémie	•		

Préparation

SANTÉ PUBLIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
PRÉVENTION DES INFECTIONS			
Promouvoir et appliquer les mesures de prévention de base contre les infections	•	•	•
Former le personnel pour appliquer adéquatement les mesures de prévention		•	•
Promouvoir et implanter l'étiquette respiratoire dans les salles d'attente	•	•	•
Faire connaître les mesures de prévention liées de façon spécifique à la pandémie	•		
Offrir l'expertise-conseil en prévention des infections aux établissements de santé, aux milieux de soins, aux milieux de vie et aux ressources communautaires	•		
Diffuser les mesures de prévention auprès de la population ainsi que dans les milieux publics de travail, les résidences privées et les ressources non institutionnelles	•	•	•
Faire connaître et appliquer les mises à jour concernant les mesures de prévention des infections et identifier les secteurs d'isolement et les unités dédiées		•	•
VACCINATION ANTIGRIPPALE			
Promouvoir la vaccination contre l'influenza saisonnière			
– auprès de la population	•	•	•
– auprès des professionnels de la santé et des groupes à risque	•	•	•
Promouvoir la vaccination contre le pneumocoque auprès des personnes à risque	•	•	•
Promouvoir la vaccination contre la grippe aviaire auprès de travailleurs qui seraient exposés à des volatiles infectés	•		
Désigner un responsable de la vaccination et un substitut		•	
Se préparer à la vaccination contre l'influenza saisonnière et à la vaccination pandémique			
Diffuser l'information sur les activités régulières de vaccination devant être maintenues malgré une situation de pandémie		•	
Établir un devis du nombre de personnes devant être vaccinées en incluant les groupes identifiés comme prioritaires	•	•	•
Dresser la liste du personnel nécessaire au bon fonctionnement des cliniques de vaccination	•	•	
Diffuser les outils et les procédures concernant l'administration des vaccins et former le personnel en conséquence	•	•	
Planifier l'approvisionnement, la gestion de l'entreposage et la distribution des vaccins	•	•	
Acquérir le matériel nécessaire aux cliniques de vaccination		•	

Préparation

SANTÉ PUBLIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Procéder à la vaccination de la population contre l'influenza saisonnière		●	●
Adapter le programme de vaccination selon l'évolution de la situation	●	●	
GESTION DES CAS ET MESURES POPULATIONNELLES			
Identifier les activités de santé publique essentielles devant être maintenues en situation de pandémie et les faire connaître dans le réseau	●		
Adopter des mesures préventives concernant les voyageurs			
Sensibiliser le personnel de la santé aux risques d'influenza de type aviaire chez les voyageurs	●	●	CH
Inciter le public à consulter les cliniques de santé voyage	●		
Encourager les voyageurs symptomatiques à pratiquer l'autosurveillance et l'autonotification	●	●	
Prévoir un mécanisme régional et un mécanisme local de gestion des cas symptomatiques chez les voyageurs	●	●	
Implanter les politiques concernant la gestion des premiers cas d'infection et leurs contacts			
Identifier et former le personnel constituant l'équipe régionale et les équipes locales de gestion des premiers cas	●	●	
Faire connaître aux intervenants les politiques concernant la gestion des premiers cas et leurs contacts		●	CH
Adopter des mesures préventives de santé publique			
Informar la population sur les manifestations cliniques usuelles de l'influenza	●	●	●
Adapter les mesures de santé publique aux réalités régionales et locales	●	●	●
Informar les partenaires et la population sur les mesures de santé populationnelle prévues en cas de pandémie	●	●	
Évaluer la pertinence d'interdire les grands rassemblements, de fermer les écoles ou de réduire les activités de transport en commun	●		
Prévoir des ententes de santé publique avec les ressources locales	●	●	
Évaluer les besoins en personnel pour mener à bien les activités de santé publique	●	●	●

Préparation

SANTÉ PHYSIQUE

Objectifs opérationnels

- Prévoir les activités de sensibilisation au « Guide autosoins » au sein du réseau et auprès des partenaires.
- Préparer les services de santé à assurer une prise en charge rapide des personnes dont la santé se détériore.
- Prévoir de l'aide aux proches et aux aidants naturels pour qu'ils soient en mesure de faire face à une pandémie.
- Planifier la priorisation et la hiérarchisation des soins en établissements.
- Planifier la distribution des antiviraux.
- Prévoir le déploiement et le fonctionnement des sites non traditionnels (SNT).
- Prévoir l'impact de l'accroissement des demandes sur les services préhospitaliers et préparer un déplacement efficace de clientèles dans les établissements du réseau.
- Prévoir la réponse aux besoins résultant d'un grand nombre de décès.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
AUTOSOINS			
Sensibiliser le personnel des établissements et les partenaires au « Guide autosoins »	•	•	
Identifier les modalités de prise en charge par le réseau des malades dont la santé se détériore	•		
SERVICES À DOMICILE			
Adapter les activités régulières de soutien à domicile en établissant les priorités en fonction de l'émergence d'une pandémie d'influenza		•	
Pour les personnes déjà prises en charge en maintien à domicile et atteintes de l'influenza, élaborer un plan de maintien (spécifique) à domicile prévoyant : – un système d'identification des personnes – les mécanismes de suivi de l'état de santé des malades – la distribution d'information et de documentation dont le « Guide autosoins » – les modalités de collaboration avec les organismes de maintien à domicile	•	•	

Préparation

SANTÉ PHYSIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Désigner un responsable régional et un responsable local du plan de maintien (spécifique) à domicile ainsi que des substituts	•	•	
Faire connaître aux ressources d'hébergement les mécanismes et les procédures du maintien (spécifique) à domicile	•	•	
Prévoir le suivi du plan de maintien (spécifique) à domicile	•	•	
INFO-SANTÉ/ INFO-SOCIAL			
Identifier les adaptations nécessaires (modalités d'accès, ressources humaines et matérielles, formation du personnel) en prévision d'une pandémie	•	•	
Distribuer aux intervenants les fiches Info-Santé relatives à la pandémie ainsi que le « Guide autosoins » et autres outils d'autoévaluation et d'auto-intervention	•		
SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE			
Prévoir l'impact d'une pandémie et adapter les activités en conséquence	•		US
Réviser les mesures de prévention et de protection pour les techniciens ambulanciers et les faire connaître au personnel			US
Se préparer à l'augmentation du volume des demandes de transport ambulancier	•		US
Adapter les protocoles de priorisation des appels, de transport et d'intervention selon l'évolution de la pandémie et en informer Info-Santé	•		US
Établir des protocoles avec les centres 9-1-1, les services d'incendie et les services de police			US
Adapter les règles de transfert et de transport des patients entre les établissements	•		US
Planifier et former la main-d'œuvre pour desservir la population pendant les différentes phases d'une pandémie			US
Prévoir les infrastructures requises en situation de pandémie (véhicules, médicaments, fournitures)	•		US
PRESTATION DE SERVICES ET PRIORITÉS DE SOINS			
Identifier les services essentiels et établir une hiérarchisation des soins en fonction des différentes phases d'une pandémie d'influenza	•	•	•
Prévoir les trajectoires de soins (dont la mobilisation des ressources et les mesures de triage et d'évaluation) avec les ressources de première ligne de chaque territoire de CSSS, notamment les omnipraticiens	•	•	•

Préparation

SANTÉ PHYSIQUE

Actions et activités *suite*

Actions et activités <i>suite</i>	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Développer un plan local comprenant les indicateurs, l'adaptation des niveaux de soin et les protocoles spécifiques en l'harmonisant avec le plan des mesures d'urgence	•	•	•
Prévoir des mesures et des lieux de prétriage et de triage		•	•
Prévoir les modalités de repérage des clientèles ayant des problèmes psychosociaux reliés à la pandémie	•	•	•
Évaluer les besoins d'équipements en cas de pandémie	•	•	•
Diffuser aux médecins, aux établissements et aux sites non traditionnels (SNT) les guides et les protocoles de soins en contexte de pandémie	•	•	•
Prévoir des mécanismes simples pour l'échange rapide d'informations scientifiques et organisationnelles	•	•	CH
ANTIVIRAUX EN TRAITEMENT			
Informier et former les intervenants sur le traitement aux antiviraux et les guides de soins et protocoles	•	•	
Faire une évaluation des besoins en antiviraux – au sein de la population – pour le personnel jugé prioritaire dans le réseau de la santé et des services sociaux – pour les intervenants hors réseau jugés prioritaires	• • •	• • •	
Identifier les sites locaux et régionaux d'entreposage et de distribution des antiviraux et préparer leur mise en opération	•	•	•
SITES NON TRADITIONNELS (SNT)			
Faire une évaluation des besoins et identifier les critères de sélection des sites, leur mode d'organisation et les établissements responsables	•		
Planifier le déploiement des sites ainsi que les ressources humaines, informatiques et matérielles nécessaires	•	•	CH
Préciser les tâches dans les SNT et former le personnel régulier, alternatif et bénévole en conséquence		•	CH
AUGMENTATION DES DÉCÈS			
Prévoir un plan pour disposer des dépouilles	•	•	•
Convenir des ententes avec les services funéraires	•		

Préparation

PSYCHOSOCIAL

Objectifs opérationnels

- Identifier les ressources nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux de la population en cas de pandémie.
- Suivre l'évolution du niveau de stress de la population et détecter l'apparition des phénomènes psychosociaux liés à une menace pandémique.
- Identifier les groupes à risque.
- Sensibiliser et informer la population et les partenaires sur les impacts psychosociaux d'une pandémie.
- Prévoir les modalités régionales et locales de fonctionnement des services psychosociaux et les ententes requises.
- Encadrer et former les intervenants psychosociaux en vue d'une pandémie.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DES SERVICES PSYCHOSOCIAUX			
Mettre sur pied une équipe psychosociale dédiée à une pandémie		•	•
Élaborer des procédures de collaboration avec les partenaires régionaux et locaux	•	•	•
Implanter les outils de collecte et de transmission des données sur les phénomènes psychosociaux	•	•	•
Transmettre à l'Agence les données recueillies localement sur les phénomènes psychosociaux et les activités psychosociales	•	•	•
REPÉRAGE DES CLIENTÈLES			
Diffuser le « Guide de repérage » aux établissements et aux partenaires	•	•	•
Diffuser aux gestionnaires les outils de repérage des membres du personnel affectés par la pandémie	•		

Préparation

PSYCHOSOCIAL

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Établir les mécanismes de liaison avec les partenaires pour le repérage et la référence des clientèles	•	•	•
Identifier les clientèles vulnérables		•	
PRÉPARATION DE L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE			
Identifier et hiérarchiser les services psychosociaux essentiels en fonction des différentes phases d'une pandémie		•	•
Dresser la liste régionale et locale des ressources psychosociales pouvant être mises à contribution	•	•	•
Déterminer les besoins en données d'ordre psychosocial pour le système régional de surveillance et transmettre aux établissements les outils pour la collecte de cette information	•		
Assurer une réponse psychosociale à Info-Santé/ Info-Social	•	•	
Établir un bassin d'intervenants alternatifs pour le répit aux proches et aux aidants naturels		•	
Diffuser les outils d'autoévaluation et d'auto-intervention	•	•	•
Dispenser la formation au personnel psychosocial régulier et au personnel alternatif	•	•	•
SUPERVISION CLINIQUE			
Assurer la supervision clinique	•	•	•
FONCTION CONSEIL			
Informar la population sur les impacts psychosociaux d'une pandémie	•	•	
Assurer une fonction conseil auprès des partenaires et des citoyens corporatifs	•	•	
Prévoir des activités communautaires de promotion des valeurs de solidarité, d'entraide et de contribution sociale	•		

Préparation

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Objectifs opérationnels

- Mobiliser et former le personnel pour qu'il contribue efficacement à la lutte à une pandémie.
- Assurer une diffusion rapide et efficace de l'information à l'intention du personnel du réseau, des médecins et du personnel alternatif.
- Prévoir des mécanismes de circulation de l'information auprès de tous les intervenants.
- Prévoir les plans de main-d'œuvre et les plans de relève afin de favoriser la présence au travail.
- Élaborer un cadre de collaboration entre les établissements et les ressources communautaires.
- Planifier les ressources humaines, les infrastructures matérielles et informationnelles ainsi que les approvisionnements pour affronter une pandémie.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
INFORMATION AU PERSONNEL DU RÉSEAU			
Informé, rassurer et mobiliser le personnel, les gestionnaires et les médecins du réseau	•	•	•
Identifier des relayeurs d'information et les outiller pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche		•	•
Établir des mécanismes de rencontres d'information	•	•	•
Former le personnel aux différents aspects de la lutte à une pandémie	•	•	•
Soutenir et outiller les gestionnaires dans leur rôle de leader accompagnateur et mobilisateur	•	•	•
Informé les partenaires sur l'état de la situation et la stratégie de communication	•	•	•
Sensibiliser et former le personnel alternatif qui pourra être disponible en cas de pandémie	•	•	•

Préparation

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE			
Faire un plan de gestion de la main-d'œuvre en prévision d'une pandémie	•	•	•
Définir et prioriser les tâches essentielles et les besoins en main-d'œuvre en contexte de pandémie	•	•	•
Dresser la liste du personnel nécessaire aux cliniques de vaccination	•	•	•
Identifier le personnel pouvant être réaffecté à des tâches essentielles	•	•	•
Former du personnel supplémentaire pouvant être affecté à Info-Santé/ Info-Social	•	•	
Définir les modalités d'affectation et de fonctionnement de la main-d'œuvre dans l'organisation des services en contexte de pandémie	•	•	•
Prévoir des accords avec les syndicats pour faciliter les mouvements de main-d'œuvre		•	•
Identifier le personnel alternatif pouvant être mobilisé en cas de pandémie	•	•	•
Établir un plan d'utilisation de la main-d'œuvre inhabituelle	•		
Recenser le personnel alternatif, les bénévoles et les proches des usagers pouvant se rendre disponibles en situation de pandémie	•	•	•
Prévoir des ententes avec les syndicats et les individus concernés par le recours au personnel alternatif, aux bénévoles et aux parents des usagers	•	•	•
S'assurer du respect des différentes lois et règlements au moment de recourir au personnel alternatif, aux bénévoles et aux parents des usagers	•	•	•
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES			
Informier le milieu communautaire sur la pandémie d'influenza	•	•	
Faire l'inventaire des OSBL et des organismes communautaires œuvrant en santé ou en psychosocial	•	•	
Établir les modalités de collaboration entre les CSSS, les OSBL et les ressources communautaires	•	•	
Préparer un modèle de protocole d'entente entre un CSSS et un organisme	•	•	
MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
Planifier les activités de maintien des compétences pour le corps médical, les partenaires et les professionnels du réseau et hors réseau	•		
RESSOURCES MATÉRIELLES			
Approvisionnement, entreposage et distribution			
Faire connaître la répartition des responsabilités entre les échelons provincial, régional et local	•		

Préparation

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Valider la liste des produits essentiels, la liste des fournisseurs ainsi que les quantités requises	•	•	•
Gérer l'approvisionnement et les réserves en conformité avec les directives du MSSS	•	•	•
Constituer une réserve de produits critiques et non critiques pour une durée de sept jours	•	•	•
Planifier et organiser les lieux d'entreposage de produits essentiels dans le respect des règles de sécurité et des stratégies établies par le MSSS	•	•	•
Organiser la distribution des produits critiques	•	•	•
Identifier les sites de distribution des produits critiques et prévoir les règles de sécurité	•	•	•
Sites non traditionnels (SNT)			
Valider les trousse d'aménagement du MSSS pour le démarrage de SNT et les diffuser auprès des établissements concernés	•		
Identifier les sites potentiels et les ressources humaines et matérielles requises pour la mise sur pied d'un SNT	•	•	
Planifier la mise sur pied d'un SNT avec une équipe multidisciplinaire		•	CH
Constituer des réserves de produits essentiels pour le démarrage d'un SNT	•	•	CH
Locaux et autres ressources de soutien			
Prévoir l'utilisation des espaces selon le taux de patients atteints et la capacité d'accueil des établissements		•	CH
Planifier la réutilisation des espaces pour répondre aux besoins de tri des patients (ségrégation, isolement) et de formation du personnel	•	•	•
Prévoir les équipes et la logistique pour organiser les soins et services en situation de pandémie (locaux, téléphonie, informatique, etc.)	•	•	•
RESSOURCES INFORMATIONNELLES			
Identifier et prioriser les systèmes informatiques et les bases d'information critique	•		
Prévoir les ressources humaines et matérielles requises	•	•	•
Prévoir l'accès du personnel autorisé aux systèmes informationnels	•	•	•
Identifier les besoins en ressources informationnelles pour les SNT	•		
Rendre le RTSS accessible aux CHSLD privés et aux cliniques médicales	•		
Créer un site intranet de l'Agence dédié à une pandémie d'influenza	•		

Préparation

COMMUNICATION

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser la population aux risques d'une pandémie d'influenza.
- Informer la population sur les moyens de prévention et de protection contre l'influenza.
- Rassurer la population sur la capacité du réseau de la santé et des services sociaux à affronter une pandémie d'influenza.
- Assurer une veille médiatique auprès des médias régionaux.
- Désigner et former des porte-parole et prévoir des mécanismes de validation des messages.
- Mettre sur pied des mécanismes de coordination régionale et locale en matière de communication.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION À LA POPULATION			
Plan de communication			
Dresser le portrait socio-démographique de la région et de ses territoires	•		
Identifier les publics cibles, leurs besoins d'information et les meilleurs canaux pour les joindre	•	•	
Élaborer un plan de communication régional selon les différentes phases d'une pandémie	•		
Identifier les publics cibles (autre que le personnel) dans les établissements du réseau ainsi que leurs besoins d'information et les meilleurs moyens pour les joindre		•	•
Activer le plan de communication régional et assurer le soutien logistique requis	•	•	•

Préparation

COMMUNICATION

Actions et activités suite

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION AVEC LES MÉDIAS			
Partage des compétences, messages et porte-parole			
Distinguer les champs de compétence provincial, régional et local en ce qui concerne les communications avec les médias	•		
Adapter les lignes de presse aux échelles régionale et locale	•	•	•
Adapter les communiqués et les avis de santé publique aux échelons régional et local	•	•	
Établir le mécanisme d'approbation des messages aux échelons régional et local	•	•	•
Désigner et former un porte-parole et son substitut	•	•	•
Activités concernant les médias			
Créer un centre de presse régional	•		
Réaliser un inventaire des médias régionaux et locaux	•	•	
Établir des règles de communication avec les médias en contexte de pandémie	•		
Réaliser la collecte et l'analyse des activités médiatiques régionales et locales	•	•	
Ajuster les stratégies de communication en fonction des résultats du monitoring médiatique	•	•	•
Collaborer aux activités médiatiques de l'ORSC	•	•	
MAINTIEN ET COORDINATION DES COMMUNICATIONS			
Maintien de la fonction communication en contexte de pandémie			
Identifier les activités de communication qui doivent être maintenues	•	•	•
Établir une coordination régionale et locale des communications	•	•	
Évaluer les ressources nécessaires pour réaliser les activités de communication	•	•	•
Réaliser un inventaire régional des communicateurs professionnels et des fournisseurs	•		
Coordination avec les partenaires			
Établir les modalités d'échanges d'information avec les partenaires hors réseau	•		
Établir un mécanisme et les modalités de collaboration et de coordination régionale avec l'ORSC	•		



Chapitre 4

Les objectifs et les actions en **intervention**

Coordination

Volet « Santé publique »

Volet « Santé physique »

Volet « Psychosocial »

Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »

Volet « Communication »

Intervention

COORDINATION

Objectifs opérationnels

- Aviser les établissements et les partenaires régionaux des changements de phase pandémique.
- Assurer le fonctionnement harmonieux de tous les volets du plan régional de lutte à une pandémie.
- Coordonner les actions au sein du réseau régional et avec les partenaires.
- Ajuster le plan selon les besoins de l'Organisation de sécurité civile pendant l'alerte pandémique et la pandémie.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DU RÉSEAU			
Mettre en marche le plan régional et les plans locaux de lutte à la pandémie	•	•	•
Tenir des rencontres régulières de coordination	•	•	•
Émettre des états de situation à la demande du MSSS et de l'Agence	•	•	•
Mettre en alerte les directeurs généraux et les coordonnateurs locaux de sécurité civile des établissements dès que l'OMS annonce l'entrée en phase 6	•		
PARTENAIRES DU RÉSEAU			
Ajuster les services ambulanciers en fonction de la situation	•		US
Offrir et/ou requérir le soutien convenu avec les partenaires	•	•	
Aviser les partenaires de la mise en alerte du réseau dès que l'OMS annonce l'entrée en phase 6	•	•	
PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE			
Participer aux rencontres de coordination de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)	•		
Offrir et/ou requérir le soutien convenu avec l'ORSC, l'OMSC et les responsables des arrondissements et des villes liées	•	•	
Aviser l'ORSC et de l'OMSC de la mise en alerte du réseau dès que l'OMS annonce l'entrée en phase 6	•		

Intervention

SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs opérationnels

- Suivre et analyser l'évolution des cas suspects ou confirmés.
- Ajuster les pratiques de prévention en fonction de l'épidémiologie et des modes de transmission identifiés avec la souche pandémique.
- Réduire la morbidité et prévenir les cas secondaires.
- Organiser la vaccination de la population.
- Freiner et limiter la transmission du virus par des mesures de santé publique.
- Limiter les perturbations sociales.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
SURVEILLANCE			
Informier le coordonnateur régional et les cliniciens du nombre de cas suspects ou confirmés	•	•	•
Colliger les données de surveillance	•	•	CH
Analyser et interpréter les données de surveillance	•		
Diffuser l'analyse des données de surveillance	•		
– au niveau régional	•		
– dans les établissements, les cabinets médicaux et les laboratoires	•	•	CH
Adapter le système de surveillance en fonction de l'évolution de la pandémie	•		
PRÉVENTION DES INFECTIONS			
Adapter les mesures de prévention en fonction de l'évolution de la pandémie	•		
Appliquer les mesures de prévention des infections		•	•
Informier les partenaires sur les mesures de prévention des infections	•	•	
Informier le personnel sur les mesures de prévention et de protection qui leur sont destinées	•	•	•

Intervention

SANTÉ PUBLIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA PANDÉMIQUE			
Identifier les groupes devant être vaccinés de façon prioritaire	•		
Faire la liste nominative des personnes du réseau faisant partie des groupes prioritaires	•	•	•
Faire une évaluation du nombre de vaccins requis en incluant les groupes prioritaires	•	•	•
Mettre en place des cliniques de vaccination et assurer la sécurité	•	•	
S'assurer de la continuité de l'approvisionnement en vaccins	•	•	
Faire le suivi de l'utilisation des vaccins et surveiller les stocks, la distribution et l'utilisation des vaccins	•	•	•
Diffuser les mises à jour des protocoles et autres outils cliniques relatifs à la vaccination	•		
Procéder à la vaccination des groupes prioritaires		•	CHSLD
Procéder à la vaccination massive de la population		•	
MESURES POPULATIONNELLES			
Informar la population sur les mesures de santé publique devant être prises en cas de pandémie	•	•	
Encourager la population à recourir aux services d'Info-Santé et d'Info-Social	•		
Encourager la restriction volontaire ou le report des voyages vers les (ou en retour des) zones atteintes et inciter les voyageurs provenant de ces zones à l'isolement volontaire	•	•	
Encourager toute personne présentant un syndrome d'allure grippale (SAG) à porter le masque protecteur	•		
Encourager les personnes présentant des symptômes de grippe à l'auto-isolement	•	•	•
Soutenir la mise en quarantaine des contacts symptomatiques	•	•	•
Appliquer les mesures de cohortage pour le personnel des établissements et les patients		•	•
Restreindre ou interdire les grands rassemblements publics et fermer les écoles et les garderies	•		

Intervention

SANTÉ PHYSIQUE

Objectifs opérationnels

- Favoriser la capacité des personnes à se prendre en charge ou à recevoir l'aide de leurs proches.
- Maintenir à domicile les personnes malades, mais stables, en leur assurant un suivi médical.
- Soutenir les malades et les aidants naturels.
- Assurer à la population un accès rapide à Info-Santé/Info-Social.
- Prendre en charge les personnes dont la santé se détériore.
- Adapter l'offre de services préhospitaliers d'urgence et le transport des clientèles en fonction de la demande.
- Assurer aux personnes atteintes de l'influenza l'accès aux services de 1^{re} ligne.
- Rationaliser la prestation des soins en établissements.
- Implanter les sites non traditionnels (SNT).
- Coordonner la gestion et l'administration des antiviraux.
- Répondre aux besoins résultant d'un grand nombre de décès.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
AUTOSOINS			
Faire connaître au personnel du réseau, aux aidants naturel, aux proches des malades, aux partenaires et à la population l'existence et l'utilité du « Guide autosoins »	•	•	•
Faire la promotion du maintien à domicile	•	•	•
Identifier les lieux de référence et de consultation et les modalités pour y avoir accès	•		
Orienter les malades vers les ressources appropriées	•	•	I-S

Intervention

SANTÉ PHYSIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
SERVICES À DOMICILE			
Déployer le plan (spécifique) de maintien à domicile à l'intention des personnes déjà confinées à domicile et atteintes de l'influenza; ce plan prévoit – l'identification et l'inscription des personnes admissibles – l'évaluation de leur niveau de vulnérabilité – le suivi à distance de leur état de santé – l'identification des organismes concernés et la collaboration attendue d'eux		•	
INFO-SANTÉ/ INFO-SOCIAL			
Orienter les demandes de soins et services vers les ressources appropriées		•	I-S
Fournir des conseils à la population et aux aidants naturels sur l'utilisation du « Guide autosoins »		•	I-S
SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE			
Adapter les activités selon la priorisation des soins et l'évolution de la situation dans les établissements et les SNT			US
PRESTATION DE SERVICES ET PRIORITÉS DE SOINS			
Adapter l'offre de service aux besoins les plus urgents et en fonction de l'efficacité avérée des autres mesures (autosoins, maintien à domicile, services médicaux de première ligne, SNT, etc.)	•	•	•
Affecter les ressources humaines aux besoins les plus urgents, intégrer le personnel alternatif et les bénévoles	•	•	•
Ajuster les horaires de travail		•	•
Appliquer les guides et protocoles en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives ministérielles		•	•
Informar la population sur les consignes à suivre et les lieux d'évaluation médicale et de soins alternatifs	•		
Opérationnaliser l'accès téléphonique ou informatique direct pour les intervenants cherchant de l'information scientifique ou organisationnelle ou désirant communiquer de l'information sur une problématique nouvelle en pandémie	•	•	
ANTIVIRAUX EN TRAITEMENT			
Coordonner la gestion et la distribution des antiviraux et superviser les sites d'entreposage	•		
Dresser la liste nominative des personnes qui doivent recevoir des antiviraux et créer un registre des personnes traitées	•	•	•
Informar la population sur l'utilisation des antiviraux en traitement	•		

Intervention

SANTÉ PHYSIQUE

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Remettre les antiviraux aux personnes admissibles	•	•	•
Faire le monitoring des antiviraux en traitement et transmettre l'information au MSSS	•	•	
SITES NON TRADITIONNELS (SNT)			
Activer les SNT	•	•	•
Appliquer les critères d'admission des clientèles touchées par le syndrome d'allure grippale (SAG)		•	CH
Intégrer le personnel alternatif et les bénévoles	•	•	
Former le personnel alternatif et les bénévoles et leur offrir un support psychosocial		•	
AUGMENTATION DES DÉCÈS			
Appliquer le plan pour disposer des dépouilles	•	•	•
Requérir les médecins pour effectuer les constats de décès	•	•	•

Intervention

PSYCHOSOCIAL

Objectifs opérationnels

- Détecter l'apparition des problèmes psychosociaux liés à la pandémie.
- Informer la population sur les façons de s'autoévaluer et d'évaluer ses proches.
- Soutenir les malades et les aidants naturels.
- Venir en aide aux personnes angoissées ou bouleversées et les diriger vers les ressources psychosociales appropriées.
- Assurer la pertinence et la qualité professionnelle des interventions d'ordre psychosocial.
- Stimuler la mobilisation sociale et la solidarité.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DES SERVICES			
Mettre en marche les activités de coordination en intervention psychosociale	•	•	•
Coordonner les services psychosociaux avec les partenaires		•	
Transmettre à l'Agence les données locales sur les phénomènes psychosociaux et les activités psychosociales	•	•	•
REPÉRAGE DES CLIENTÈLES			
Inventorier les motifs de consultation psychosociale	•	•	•
INTERVENTION PSYCHOSOCIALE			
Dispenser des services d'intervention individuelle, conjugale et familiale		•	•
Dispenser des services d'intervention de crise et des services spécifiques		•	•
Dispenser des mesures de répit pour les proches et les aidants naturels		•	•

Intervention

PSYCHOSOCIAL

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
Adopter des mesures d'intervention immédiate pour les clientèles dont la prise en charge n'est pas ou n'est plus assumée par un proche		•	•
Dispenser les services psychosociaux par l'entremise d'Info-Social en utilisant le « Guide d'intervention »		•	
Assurer la coordination régionale et locale des services généraux et spécifiques de soutien aux établissements et aux partenaires	•	•	
SUPERVISION CLINIQUE			
Assurer la formation et la supervision clinique auprès des intervenants psychosociaux	•	•	•
FONCTION CONSEIL			
Informar la population sur les impacts psychosociaux de la pandémie et les signes avant-coureurs de la dépression et de l'anxiété	•	•	•
Conseiller les partenaires dans leurs interventions et leurs communications	•	•	
Organiser des activités destinées à stimuler la mobilisation sociale et la solidarité	•	•	

Intervention

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Objectifs opérationnels

- Établir des communications continues, rapides et efficaces avec le personnel du réseau.
- Maintenir l'offre de services essentiels en situation de crise pandémique.
- Former le personnel régulier, le personnel alternatif et les bénévoles.
- Approvisionner les établissements en produits essentiels et en produits critiques.
- Assurer le fonctionnement des infrastructures essentielles en situation de crise pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION AU PERSONNEL DU RÉSEAU			
Informez, rassurez et mobilisez le personnel, les gestionnaires et les médecins du réseau	●	●	●
Transmettre de l'information simple	●	●	●
Assurer aux relayeurs d'information un accès rapide à l'information		●	●
Organiser des rencontres d'information	●	●	●
Informez les partenaires sur la situation pandémique	●	●	●
Soutenir les gestionnaires dans leur rôle de leader accompagnateur et mobilisateur	●	●	●
Évaluer les besoins psychosociaux du personnel	●	●	●

Intervention

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
S'assurer que le corps médical, les intervenants du réseau et hors réseau et les partenaires puissent participer aux activités de maintien des compétences	•	•	•
Soutenir le développement des groupes d'experts (médecins responsables des maladies nosocomiales, infirmières en prévention et intervenants psychosociaux associés aux mesures d'urgence)	•		
RESSOURCES MATÉRIELLES			
Approvisionnement, entreposage et distribution			
Gérer les inventaires au niveau régional	•		
Commander les produits non critiques		•	•
Autoriser les commandes en produits critiques en provenance des établissements du réseau, des cliniques privées et des GMF	•		
Désigner les établissements et autres sites impliqués dans la distribution des produits critiques	•	•	•
Faire connaître aux établissements et appliquer les plans de distribution des produits critiques	•		
Assurer la distribution des antiviraux aux établissements	•		
Autres mesures			
Revoir la planification des espaces en fonction des besoins de la population et de la capacité d'accueil des établissements	•	•	•
Revoir la planification de l'ouverture des SNT en fonction des besoins de la population et des capacités d'accueil des établissements	•		
Mettre à jour la composition de l'équipe des gestionnaires responsables des ressources informationnelles, matérielles et immobilières	•	•	•
RESSOURCES INFORMATIONNELLES			
Assurer l'accès du personnel désigné aux systèmes informationnels (cartes magnétiques, codes, clefs, procédures, etc.)	•	•	•
Assurer le soutien des systèmes informationnels	•		

Intervention

COMMUNICATION

Objectifs opérationnels

- Informer la population sur la situation épidémiologique et les mesures de surveillance.
- Appeler la population à faire preuve de vigilance.
- Dissiper les rumeurs et les craintes non fondées sur la pandémie.
- Informer et mobiliser la population sur les mesures à prendre pour se protéger et réduire les risques de transmission du virus.
- Coordonner et harmoniser les communications au sein du réseau et avec les partenaires.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION À LA POPULATION			
Plan de communication			
Activer le plan régional de communication	•	•	
Assurer le soutien logistique des activités de communication	•	•	•
COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS			
Messages et porte-parole			
Adapter les lignes de presse aux échelons régional et local	•	•	•
Assurer la cohérence des messages	•	•	•
Offrir un soutien aux porte-parole	•	•	•
Activités concernant les médias			
Déployer le centre de presse régional	•		
Élaborer, réaliser et évaluer les activités de presse aux échelons régional et local	•	•	•
Contribuer aux activités de presse de l'ORSC	•		
Monitoring des médias			
Réaliser la collecte et l'analyse des activités médiatiques régionales et en diffuser les résultats	•	•	
Ajuster les communications en fonction du monitoring médiatique	•	•	
MAINTIEN ET COORDINATION DES COMMUNICATIONS			
Activer les mécanismes régionaux et locaux de coordination	•	•	
Activer le plan de relève et de soutien en communication	•	•	•



Chapitre 5

Les objectifs et les actions en **rétablissement**

Coordination

Volet « Santé publique »

Volet « Santé physique »

Volet « Psychosocial »

Volet « Maintien du fonctionnement du réseau »

Volet « Communication »

Rétablissement

COORDINATION

Objectifs opérationnels

- Aviser les établissements et les partenaires du passage à la phase de rétablissement.
- Démobiliser le réseau de façon progressive.
- Faire le bilan et ajuster le plan régional et les plans locaux en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DU RÉSEAU			
Aviser les directeurs généraux et les coordonnateurs locaux de sécurité civile de l'entrée en rétablissement et démobiliser les établissements du réseau	•		
Organiser un débriefage avec les établissements et les partenaires	•	•	•
Produire un rapport postpandémie	•	•	•
Bonifier les plans régional et locaux et les activités de formation	•	•	•
PARTENAIRES DU RÉSEAU			
Aviser les partenaires de la démobilisation du réseau	•	•	
PARTENAIRES DE LA SÉCURITÉ CIVILE			
Aviser l'ORSC et l'OMSC de la démobilisation du réseau	•		
Participer aux rencontres de débriefage de l'ORSC et de l'OMSC	•	•	
Participer aux activités de débriefage des arrondissements et villes liées		•	

Rétablissement

SANTÉ PUBLIQUE

Objectifs opérationnels

- Reprendre les activités régulières de santé publique.
- Évaluer le système de surveillance à la lumière de l'expérience vécue pendant la première vague.
- Faire un bilan des mesures de prévention des infections.
- Évaluer l'impact de la pandémie sur la santé publique.
- Ajuster les mesures de santé publique en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
SURVEILLANCE			
Reprendre les activités courantes de surveillance	•	•	•
Évaluer le système de surveillance utilisé pendant la pandémie	•	•	•
Participer aux activités de débriefage	•	•	•
Faire un bilan régional et local	•	•	•
PRÉVENTION DES INFECTIONS			
Faire un bilan régional et local et le diffuser	•	•	•
Réaliser des activités de débriefage	•	•	•
VACCINATION			
Remettre en œuvre les programmes habituels de vaccination	•	•	
Faire un bilan régional et local et le diffuser	•	•	CHSLD
Réaliser des activités de débriefage	•	•	•
GESTION DES CAS ET MESURES POPULATIONNELLES			
Faire le bilan régional et local concernant les mesures populationnelles et le diffuser	•	•	
Réaliser des activités de débriefage concernant les mesures populationnelles	•	•	
Faire le bilan concernant la gestion des cas et contacts et le diffuser		•	CH
Réaliser des activités de débriefage concernant la gestion des cas et contacts		•	CH

Rétablissement

SANTÉ PHYSIQUE

Objectifs opérationnels

- Reprendre les activités régulières de santé physique.
- Faire un bilan de l'approche en autosoins, du recours aux antiviraux et des cliniques de vaccination.
- Faire un bilan des mesures spéciales de maintien à domicile, du fonctionnement des services préhospitaliers d'urgence et des SNT.
- Ajuster les mesures de santé physique en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
AUTOSOINS			
Faire le bilan de l'application du « Guide autosoins »	•	•	
SERVICES À DOMICILE			
Faire le bilan des services (spécifiques) de maintien à domicile	•	•	
INFO-SANTÉ/ INFO-SOCIAL			
Faire le bilan des activités	•	•	
SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE			
Atténuer les mesures anti-pandémiques et démobiliser progressivement le personnel			US
Faire le bilan régional	•		US
PRESTATION DE SERVICES ET PRIORITÉS DE SOINS			
Réaliser un débriefage	•		
ANTIVIRAUX EN TRAITEMENT			
Réaliser un débriefage	•		
SITES NON TRADITIONNELS (SNT)			
Fermer les SNT de façon progressive et démobiliser les ressources humaines qui y étaient affectées	•		
Réaliser un débriefage	•		

Rétablissement

PSYCHOSOCIAL

Objectifs opérationnels

- Reprendre progressivement les activités régulières dans les services psychosociaux.
- Inventorier les motifs de consultation et analyser les phénomènes psychosociaux survenant en postpandémie.
- Former les intervenants aux phénomènes psychosociaux postpandémiques.
- Transmettre l'information post-pandémique à la population.
- Faire le bilan des activités et des outils de repérage, d'autoévaluation, d'auto-intervention ainsi que de la fonction conseil.
- Ajuster les mesures d'ordre psychosocial en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COORDINATION DES SERVICES			
Recueillir les données sur les phénomènes psychosociaux et les activités psychosociales en postpandémie	●	●	●
Coordonner les services psychosociaux requis en postpandémie en collaboration avec les partenaires		●	●
Former les intervenants en tenant compte des phénomènes identifiés en postpandémie	●	●	●
REPÉRAGE DES CLIENTÈLES			
Identifier les clientèles présentant des atteintes psychosociales et inventorier les motifs de consultation		●	●
Faire le bilan régional et local des activités de repérage	●	●	●
Réaliser un débriefage	●	●	●

Rétablissement

PSYCHOSOCIAL

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
INTERVENTION PSYCHOSOCIALE			
Évaluer les besoins psychosociaux en postpandémie et former le personnel	•	•	•
Dispenser les services psychosociaux en postpandémie		•	•
SUPERVISION CLINIQUE			
Faire le bilan des activités de supervision clinique et réaliser un débriefage	•	•	•
FONCTION CONSEIL			
Faire le bilan régional et local et réaliser un débriefage	•	•	
Transmettre à la population les informations utiles en postpandémie	•	•	

Rétablissement

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Objectifs opérationnels

- Démobiliser progressivement le réseau et reprendre les activités régulières.
- Évaluer les mécanismes de communication et d'information auxquels le réseau a eu recours pendant la crise pandémique.
- Offrir au personnel du réseau, au personnel alternatif et aux bénévoles le soutien psychosocial requis en post-pandémie.
- Évaluer l'efficacité des mesures concernant l'approvisionnement et la distribution des antiviraux et des vaccins.
- Évaluer l'efficacité du soutien à l'implantation et au fonctionnement des SNT.
- Ajuster les mesures de maintien du fonctionnement du réseau en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION AU PERSONNEL DU RÉSEAU			
Faire le bilan des mécanismes et des outils d'information créés en contexte de pandémie	•	•	•
Offrir le soutien psychosocial au personnel du réseau et au personnel alternatif	•	•	•
RESSOURCES COMMUNAUTAIRES			
Organiser des activités de débriefage avec les organismes concernés		•	
MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
Favoriser la participation du corps médical, des partenaires et des intervenants réseau et hors réseau aux activités de maintien des compétences	•	•	•
Soutenir le fonctionnement des groupes d'experts (médecins responsables des maladies nosocomiales, infirmières en prévention et intervenants psychosociaux associés aux mesures d'urgence) ainsi que leurs responsables	•		

Rétablissement

MAINTIEN DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Actions et activités *suite*

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
RESSOURCES MATÉRIELLES			
Approvisionnement, entreposage et distribution			
Faire le bilan	•	•	•
Reconstituer les réserves dans l'optique d'une seconde vague de pandémie	•		
Sites non traditionnels (SNT)			
Organiser la fermeture des SNT		•	•
Évaluer l'efficacité des espaces SNT	•		
Évaluer l'efficacité du processus d'approvisionnement des SNT	•		
RESSOURCES INFORMATIONNELLES			
Reprendre les activités courantes	•	•	•
Faire le bilan du support logistique offert pendant la pandémie	•		

Rétablissement

COMMUNICATION

Objectifs opérationnels

- Reprendre les activités régulières de communication.
- Faire le bilan des activités de communication avec la population, les partenaires et les médias.
- Ajuster les mécanismes de communication en vue d'une possible seconde vague pandémique.

Actions et activités

	ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		
	Agence	CSSS	Autres
COMMUNICATION À LA POPULATION			
Faire le bilan des actions et activités de communication	●	●	●
COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS			
Faire le bilan des activités de presse régionales et locales	●	●	●
COORDINATION DE LA COMMUNICATION			
Faire le bilan au sein du réseau et avec les partenaires	●	●	●

Pour obtenir plus d'information...

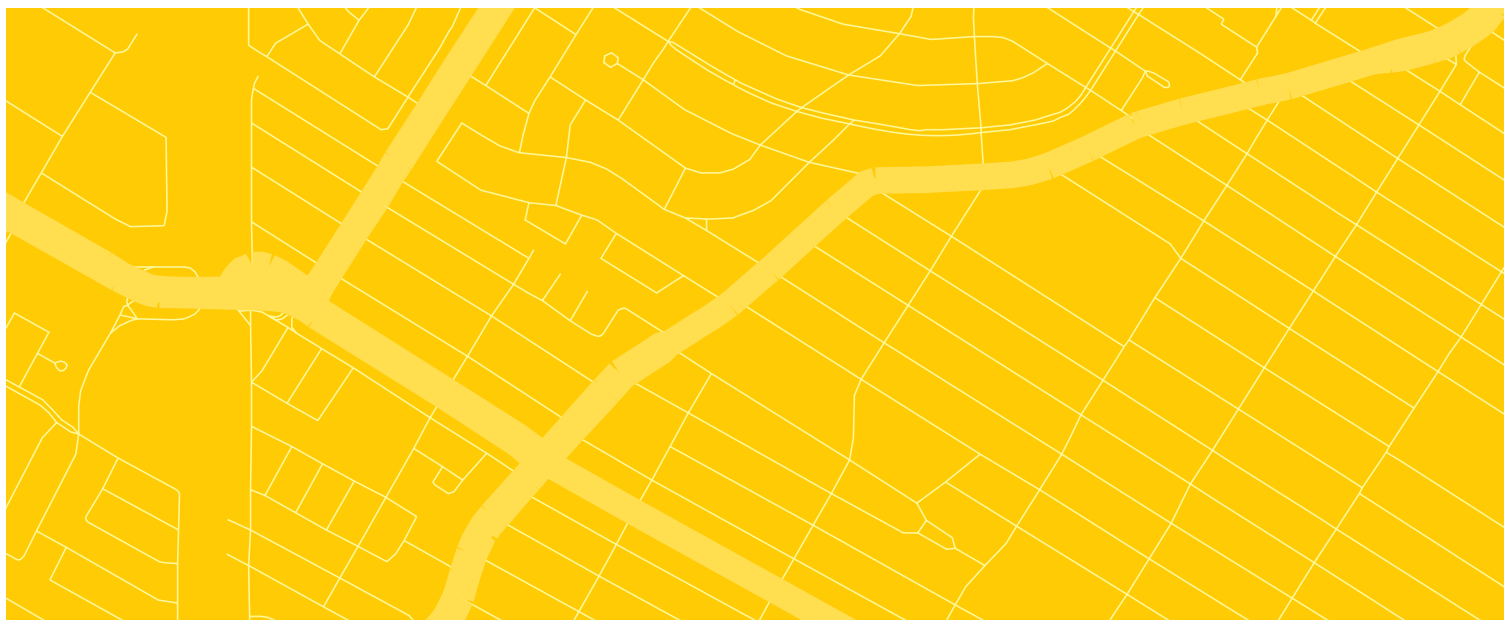
Pour connaître l'état d'avancement des travaux de l'Agence en vue d'une éventuelle pandémie d'influenza: **www.santemontreal.qc.ca**

Ce document (et sa version abrégée) ainsi que des capsules vidéos destinées au personnel du réseau montréalais de la santé et des services sociaux peuvent également être consultés sur le site de l'Agence.

D'autres renseignements sur la pandémie ainsi que divers outils de communication (affiches, dépliants, capsules vidéos destinées à la population) peuvent être obtenus sur le site gouvernemental dédié à la pandémie:

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca

En tout temps, les citoyens peuvent aussi téléphoner à Services Québec au 1 800 363-1363 (ou au 514 873-4626 pour les personnes sourdes ou malentendantes) pour obtenir de l'information sur les services offerts par les différents ministères et organismes gouvernementaux en cas de pandémie.

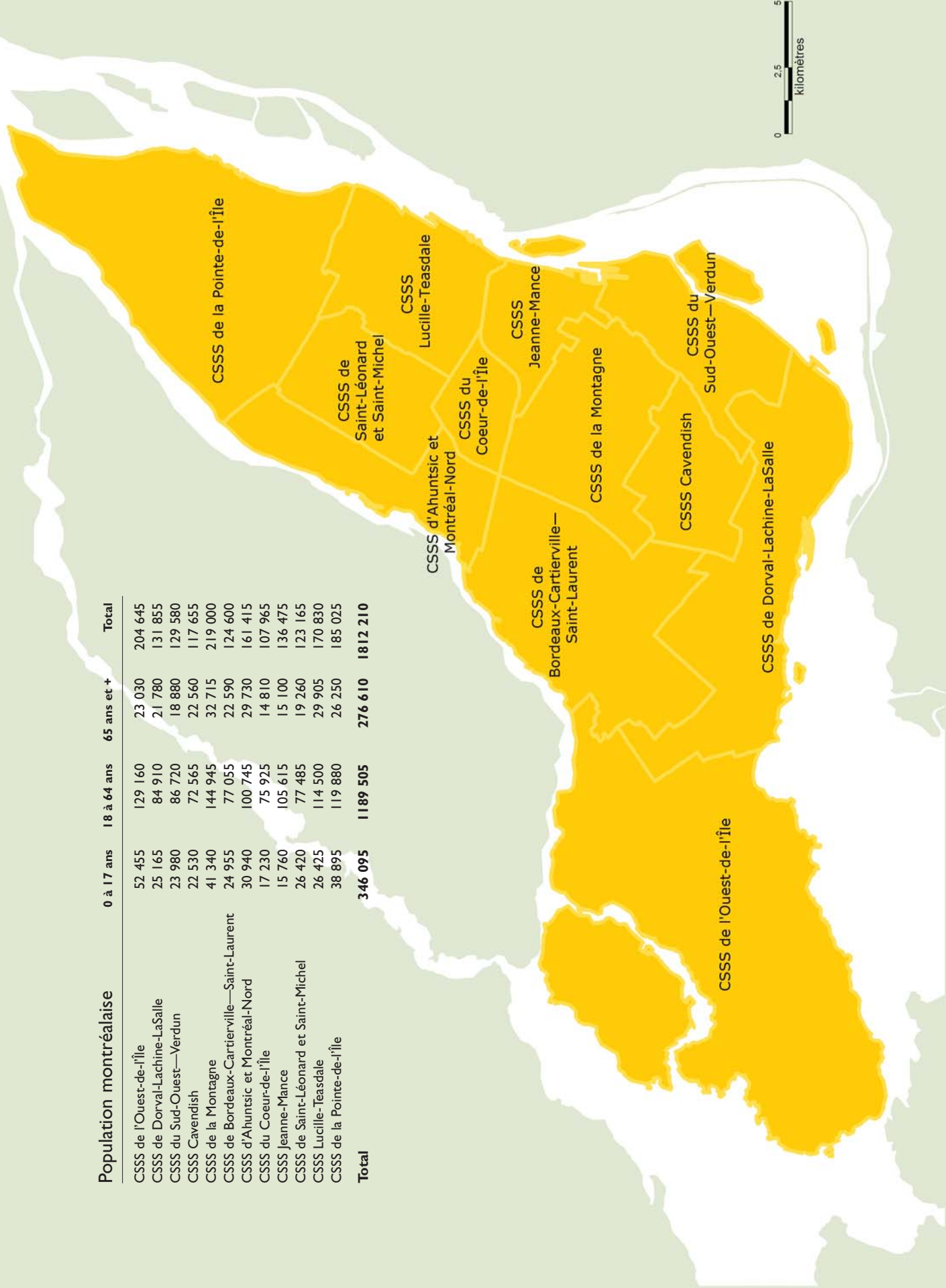


Annexes

Cartes du réseau sociosanitaire montréalais

L'Île de Montréal par territoire de centres de santé
et de services sociaux

Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé



Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

Établissements, cliniques et autres installations

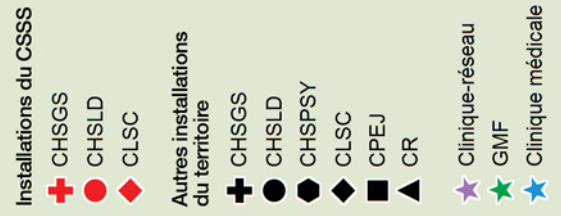
Installations

- CHS
- CHS
- CLS
- CHS
- CHS
- CHS
- CLS
- CPE
- CR
- Clinique
- GMF
- Clinique

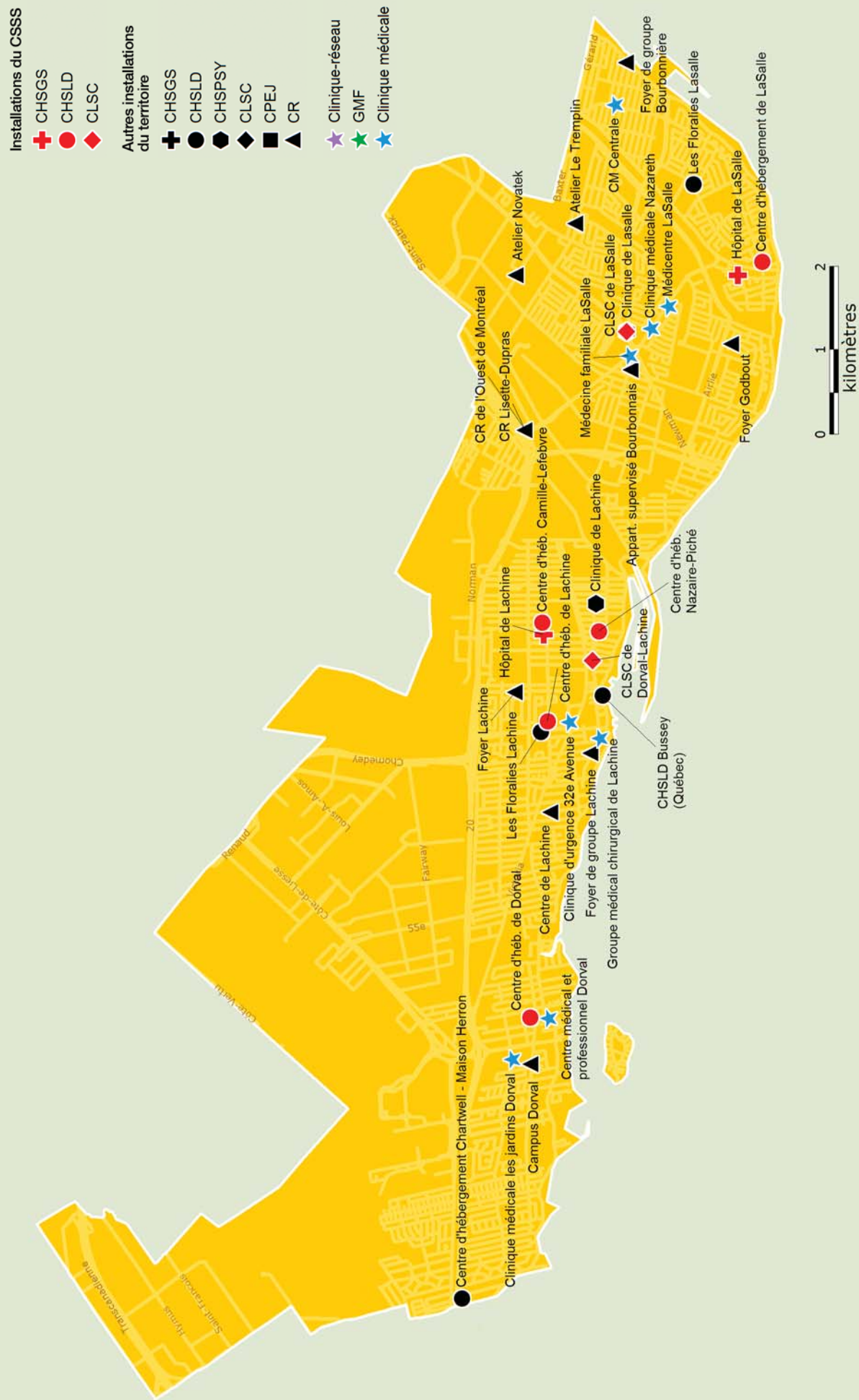
Autres installations du territoire

- CHS
- CHS
- CHS
- CLS
- CPE
- CR
- Clinique
- GMF
- Clinique

0 1 2
Kilomètres



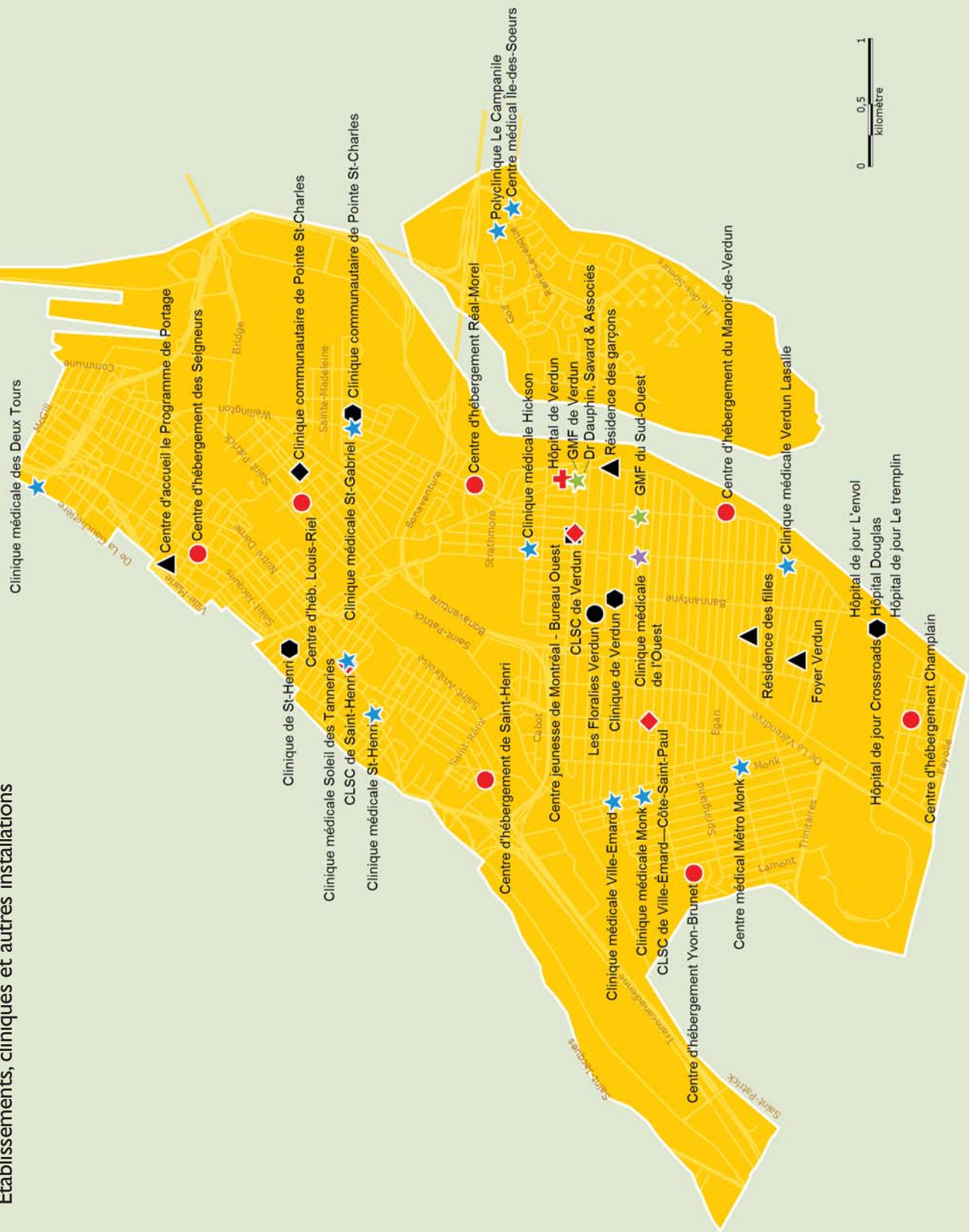
Établissements, cliniques et autres installations



Territoire du Centre de santé et de services sociaux Sud-Ouest-Verdun

Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

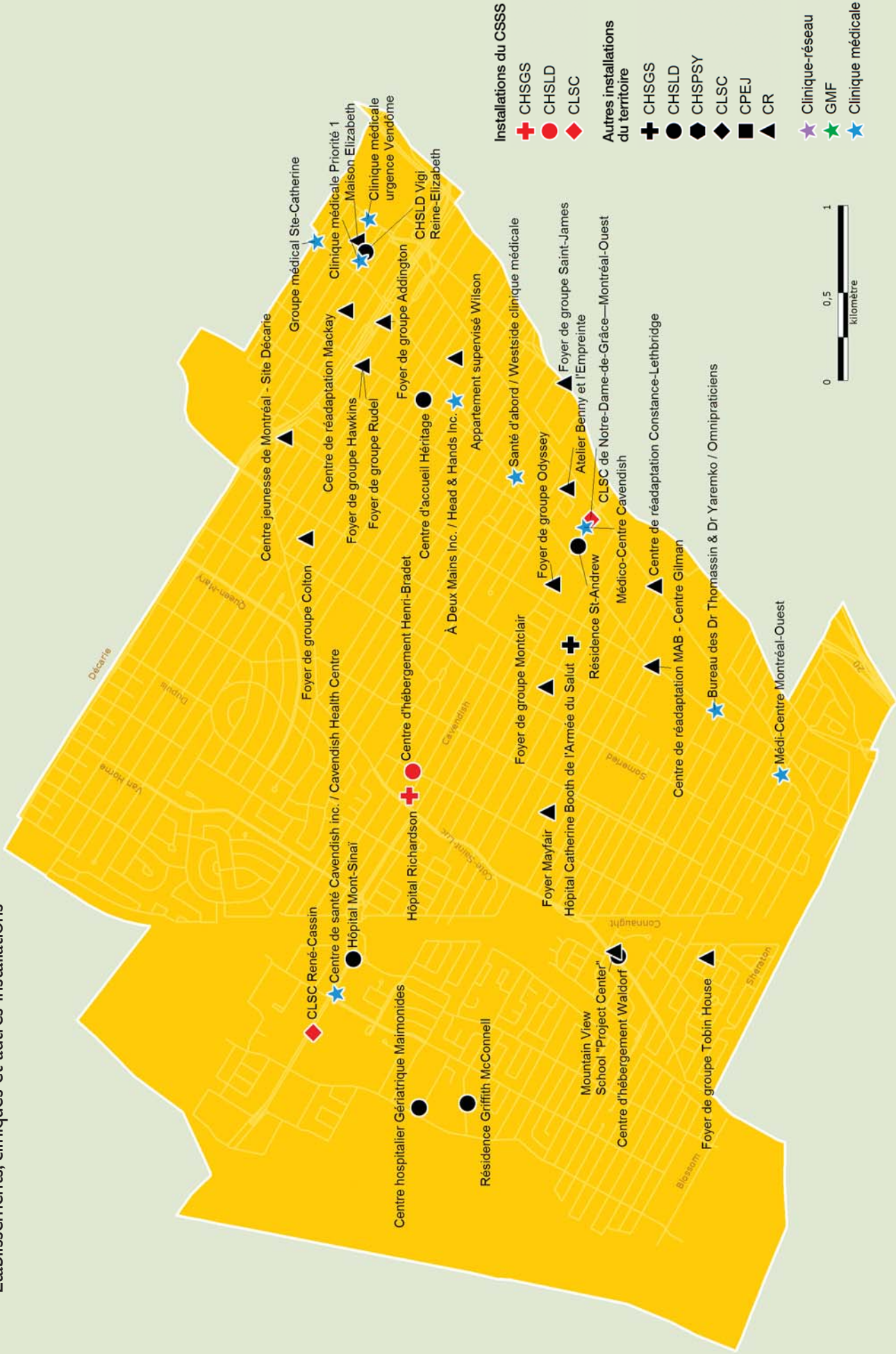
Établissements, cliniques et autres installations



Territoire du Centre de santé et de services sociaux Cavendish

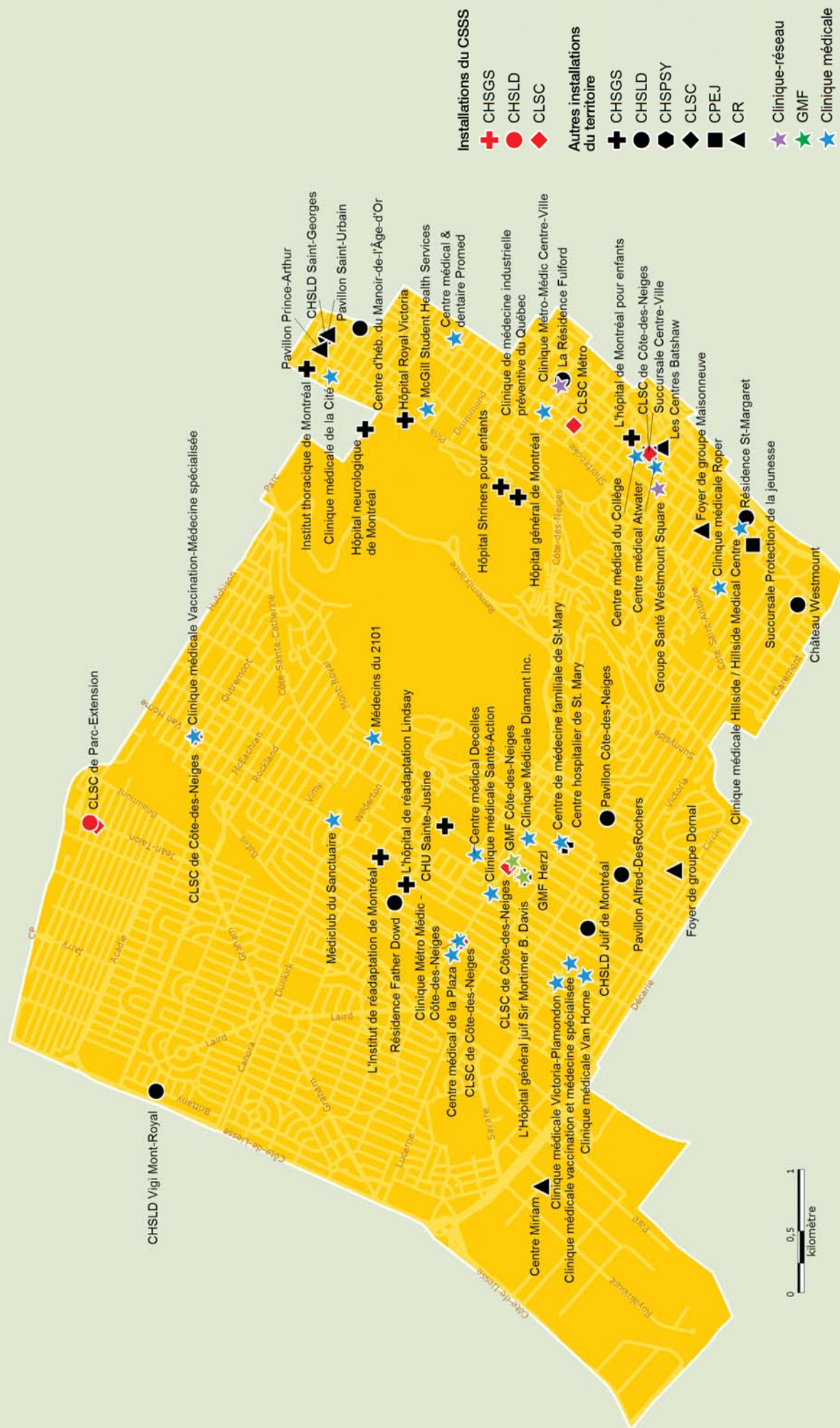
Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

Établissements, cliniques et autres installations



**Territoire du Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne**

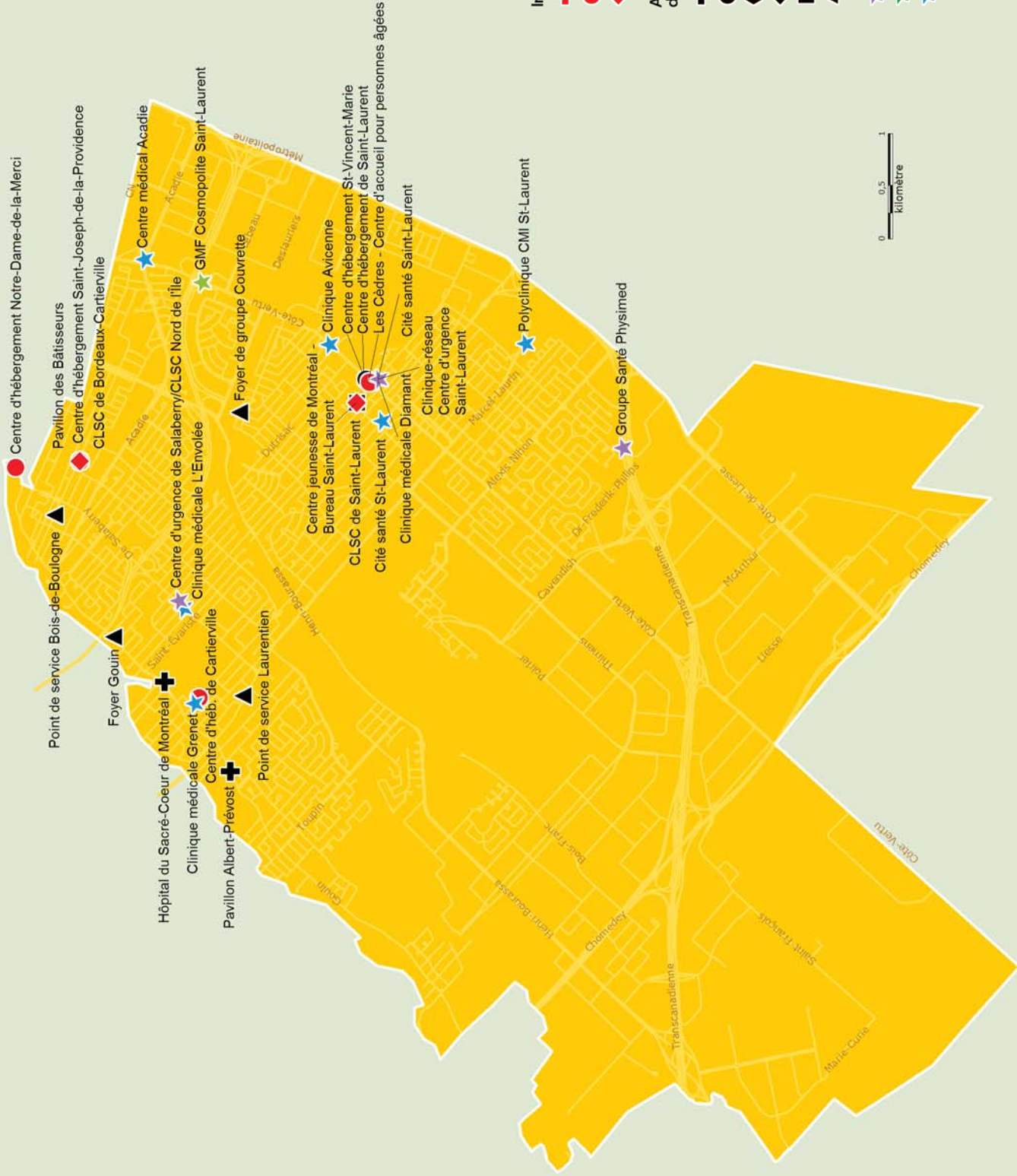
Établissements, cliniques et autres installations



Territoire du Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Établissements, cliniques et autres installations

Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

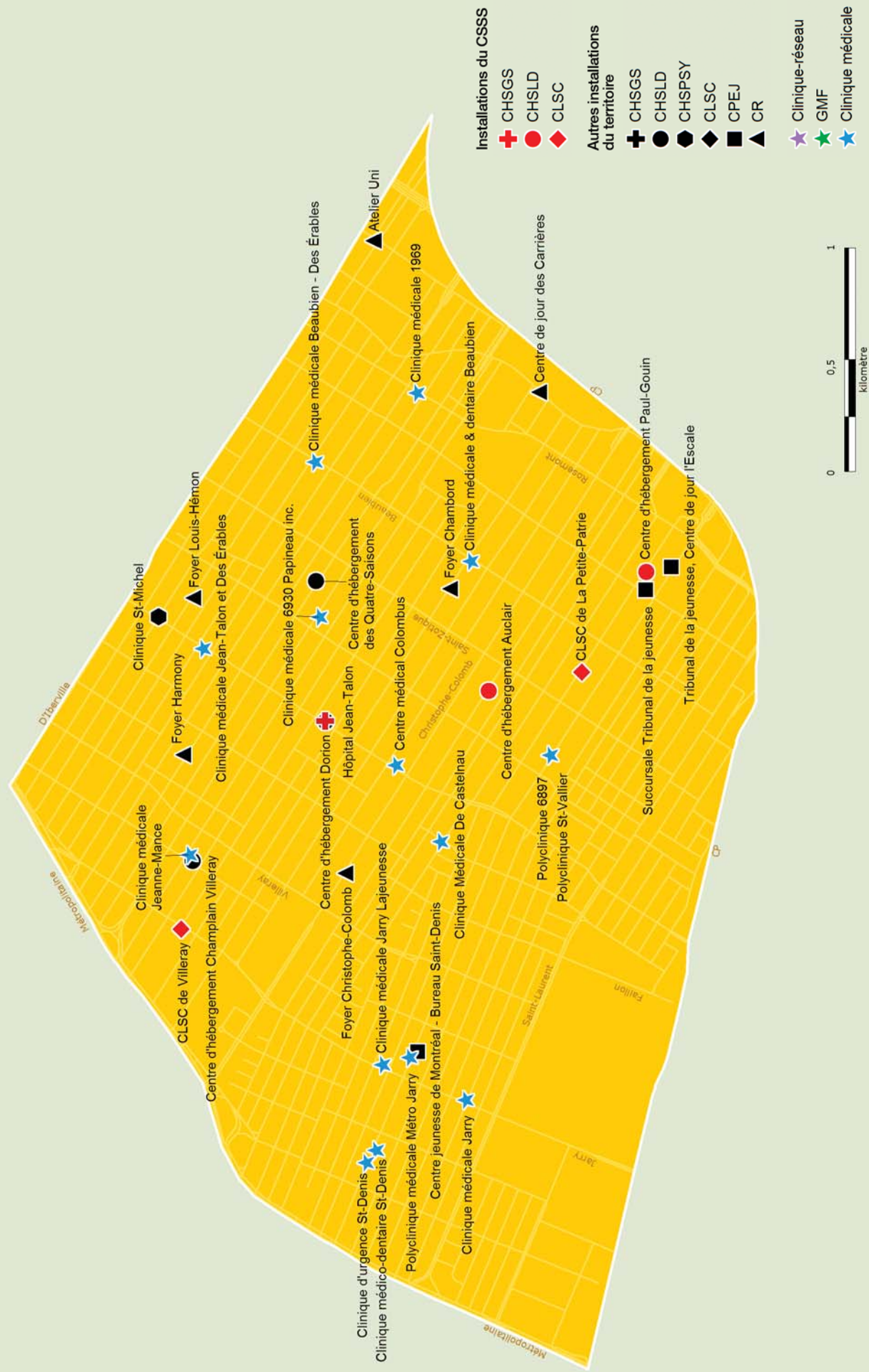


Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé



**Territoire du Centre de santé et de services sociaux
du Cœur-de-l'Île**

Établissements, cliniques et autres installations



Territoire du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

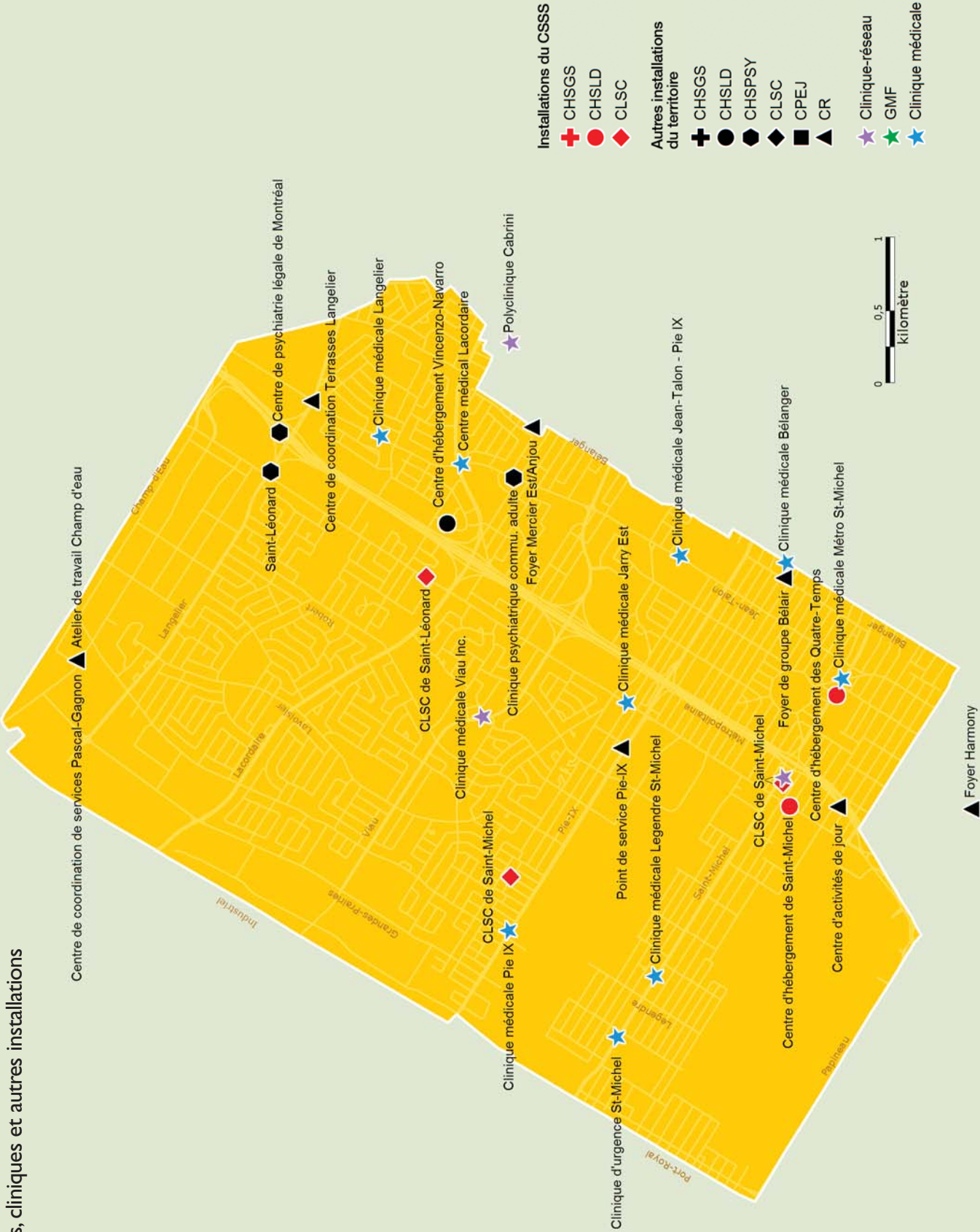
Établissements, cliniques et autres installations



Territoire du Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel

Établissements, cliniques et autres installations

Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

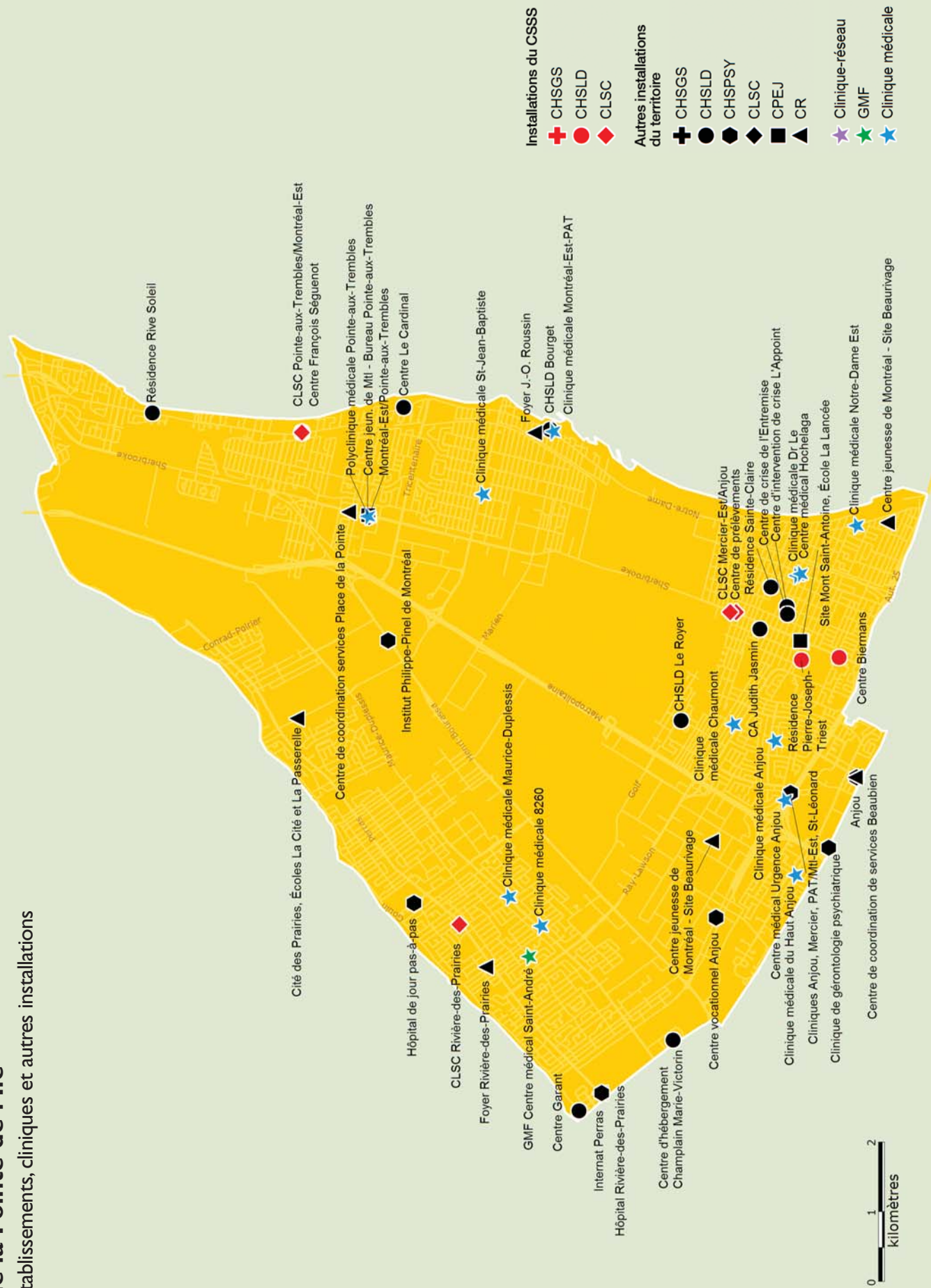


Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé

[illegible]

Territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île

Établissements, cliniques et autres installations





Adoptez dès maintenant
des mesures d'hygiène
et de prévention.
Procurez-vous les vidéos
«Protégez la santé des autres!»

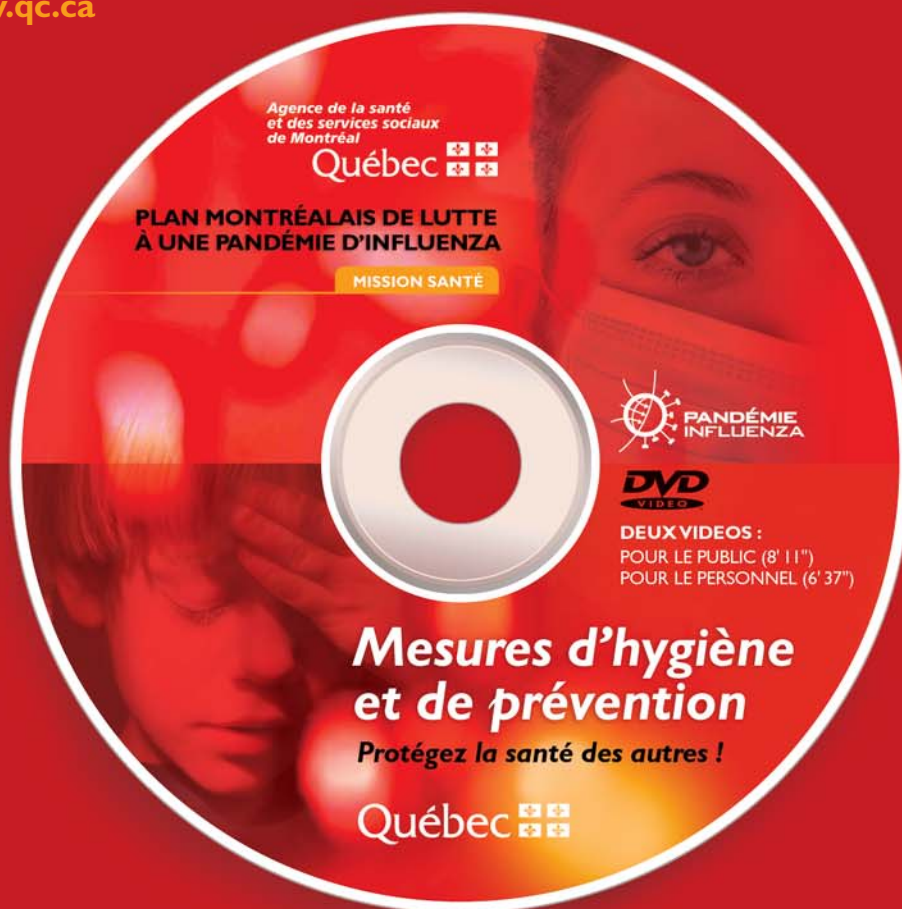
Également disponibles sur Internet.

Vidéo pour le public :

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca

Vidéo pour le personnel :

www.santemontreal.qc.ca



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec